

# ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

*2015 -2016*

## La guerre de Libye.

De la victoire militaire à la transition  
démocratique : les ambiguïtés de la  
coalition anti-Kadhafi.

Lieutenant-colonel Guillaume Chantereau

Sous la direction de

Pascal Chaigneau

Professeur des Universités

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord au Professeur Pascal Chaigneau pour ses précieux conseils. Ils vont aussi à tous ceux qui, au ministère de la Défense ou au ministère des Affaires étrangères et du développement international, ont bien voulu me recevoir et me consacrer un peu de leur temps. Par souci de discrétion, ils n'ont pas souhaité apparaître dans ce mémoire. Ma gratitude va également à ma famille et mes parents pour leur soutien, leurs relectures attentives et leur appui indéfectible.

## SOMMAIRE

Introduction.....	p.5
I) La nécessité d'une construction étatique.....	p.7
1) La Libye : l'Etat en question.....	p.7
1.1) Les facteurs de fragmentation.....	p.8
<i>a-Un immense carrefour désertique.....</i>	<i>p.8</i>
<i>b-Un Etat provinces.....</i>	<i>p.9</i>
<i>c-Une unité ethnolinguistique marquée par les rivalités tribales et             l'opposition entre le centre et la périphérie.....</i>	<i>p.10</i>
1.2) Le pouvoir de Kadhafi..... ;;	p.15
2) Le contexte international.....	p.18
2.1) Les printemps arabes.....	p.19
2.2) De l'isolement au retour en grâce : des partenaires, mais peu d'alliés... p.23	
3) La révolte de la Cyrénaïque.....	p.29
3.1) La rébellion d'une province, vue de Tripoli.....	p.29
3.2) L'image d'une révolution pour la liberté véhiculée par le Qatar en Occident.....	p.32
II) Une guerre menée sans but commun par une coalition divisée puis par l'OTAN qui laisse libre cours à une compétition exacerbée entre les principaux acteurs.....	p.35
1) La responsabilité de protéger et la marche vers la guerre.....	p. 35
1.1) L'offensive diplomatique française et britannique avec le soutien de la Ligue arabe.....	p.36

<i>a-La prudence américaine</i> .....	p.36
<i>b-L'offensive franco-britannique</i> .....	p.38
<i>c-Le soutien de la Ligue arabe</i> .....	p.41
1.2) Une cohésion internationale de façade qui se fissure déjà après le vote de la résolution 1973.....	p.43
2) Une coalition mal assurée.....	p.45
2.1) La posture belliqueuse française surprend, voire irrite.....	p.45
2.2) Les points d'achoppement du duo franco-anglais.....	p.47
2.3) L' « otanisation » du conflit.....	p.49
3) De la chute du régime au désengagement précipité : la concurrence exacerbée entre alliés.....	p.53
3.1) Les pays du Golfe : la logique des réseaux dans la conduite de la guerre.....	p.54
3.2) Les limites de la logique institutionnelle française : le CNT en question au moment du désengagement.....	p.59
3.3) La compétition est exacerbée malgré l'optimisme de rigueur.....	p.62
Conclusion.....	p.68
Bibliographie.....	p.71

## INTRODUCTION

L'intervention de la coalition internationale en Libye, d'abord celle emmenée par la France et l'Angleterre en mars 2011 puis par l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), fait l'objet de nombreux ouvrages, articles ou travaux, tant cette campagne, unique en son genre, suscite encore des questions. L'une d'entre elles s'impose avec une acuité particulière que l'actualité se charge de raviver. En provoquant la chute du « guide de la révolution », c'est non seulement une dictature vieille de 42 ans que les membres de la coalition internationale – la France en tête- contribuaient à abattre, mais aussi le garant de l'unité libyenne. En effet, dans un pays où la personnification du pouvoir n'avait jamais été aussi forte et les institutions politiques aussi faibles, comment imaginer que l'Etat, dont l'existence était si mal assurée, puisse survivre à la disparition de son chef ? Près de cinq ans après la fin du mandat confié à l'OTAN, la guerre civile et l'implantation de Daech sur le territoire libyen témoignent de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays. Avec le recul, il reste donc un goût d'inachevé et une question : pourquoi la coalition internationale n'a-t-elle pas su exploiter la victoire militaire et accompagner la construction de la Libye ?

Cette étude s'efforce de répondre à cette question en s'intéressant aux relations entre les principaux protagonistes du conflit, en particulier la France, le Qatar et les Emirats arabes unis. Ce travail s'appuie sur différents ouvrages universitaires, des travaux de recherches et des articles de presse français et anglo-saxons. Il repose également sur des entretiens menés auprès de militaires ou de spécialistes des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, qui ont souhaité rester anonymes. L'étude s'étend de l'offensive diplomatique qui aboutit au vote de la résolution 1973 de l'ONU, le 17 mars 2011, et prend fin à l'été 2012 lors de l'élection du Congrès général national, c'est-à-dire au moment où tous les espoirs sont encore permis. Contrairement à ce que le chaos libyen peut actuellement laisser imaginer, la France poursuivait bien une ambition politique pour la Libye ; une ambition qu'elle a portée tout au long du conflit. Cette ambition démocratique se concrétise à l'été 2012, lorsque le Conseil national de transition (CNT) cède le pouvoir au Congrès général national issu des élections du 7 juillet. Mais c'est une victoire en trompe l'œil. En effet, faute d'un état final clairement défini et partagé, il apparaît que chaque pays de la coalition a poursuivi des objectifs particuliers. Face à la stratégie de réseau des pays du Golfe, la France a plutôt appuyé une logique institutionnelle. Cependant, elle a présumé des forces du CNT pour s'imposer dans

une société largement divisée et que la concurrence féroce entre les alliés a contribué à fragmenter davantage.

Pour s'en convaincre, nous aborderons dans une première partie la singularité libyenne en nous efforçant d'expliquer pourquoi ce pays, plus qu'aucun autre, devait être accompagné sur le chemin de la démocratie. Puis, dans une seconde partie, nous montrerons comment, en l'absence d'un objectif politique commun et d'un leader reconnu, les différentes stratégies développées par les alliés pendant le conflit ont contribué à fragiliser le processus démocratique initié après la chute du régime du colonel Kadhafi.

## I. La nécessité d'une construction étatique

Pour prendre la mesure des événements qui suivent la disparition du colonel Kadhafi, il convient d'abord de s'arrêter sur la singularité libyenne. Il faut comprendre que parmi les pays arabes qui se soulèvent entre 2011 et 2012, la Libye était sans doute celui où la construction étatique était le plus nécessaire. Les raisons de cette nécessité tiennent d'abord à l'histoire et aux caractéristiques du régime libyen, à savoir : une politisation sans pareil des liens tribaux, une fragmentation de la société et l'absence de structures étatiques pérennes. En outre, cet accompagnement était d'autant plus nécessaire que la Libye tient une place à part au sein des révolutions qui ont secoué le monde arabe. En effet, dans ce pays où régnait, à l'instar de ses voisins tunisien et égyptien, un pouvoir autoritaire détenu par un clan, les conditions politiques, économiques et sociales étaient pourtant radicalement différentes. En d'autres termes, sans la surprise des révolutions arabes et ses conséquences sur la mobilisation internationale, la répression des contestations qui éclatent en Cyrénaïque à la mi-février 2011 serait sans doute passée inaperçue ou, du moins, aurait été une répression de plus dans une région déjà punie dans le passé par le colonel Kadhafi. A bien des égards, la marche vers la guerre a donc constitué une surprise, tant pour les insurgés que pour le régime. Or cette surprise aurait sans doute dû militer pour un accompagnement plus étroit des Libyens dans la phase de transition qui a suivi la chute du régime.

### 1) La Libye : l'État en question

Comme tous les autres pays du Maghreb<sup>1</sup>, la Libye a développé une forme d'organisation politique unique, faite d'équilibres subtils entre les puissances occupantes ou colonisatrices et les pouvoirs tribaux locaux<sup>2</sup>. Cependant, à la différence de ses voisins, la Libye, n'a jamais véritablement eu la conscience d'un État territorial unitaire, ni développé une organisation du pouvoir suffisamment pérenne pour laisser des institutions à la postérité. Si bien que certains,

---

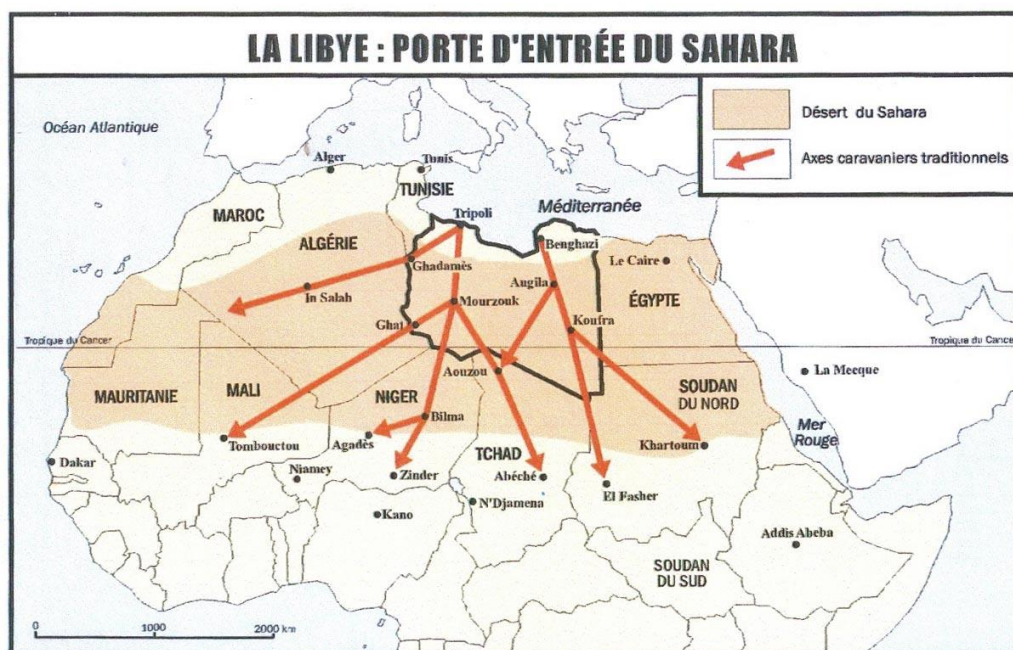
<sup>1</sup> La délimitation entre le Maghreb et le Machrek est source de dispute. Dans une acception étroite, le Machrek (étymologiquement : « le levant ») regroupe l'ensemble des États arabes qui n'appartiennent ni au Maghreb (« le couchant »), ni à la péninsule arabique, c'est-à-dire : l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine. La présence de L'Égypte, du Soudan, voire d'une partie de la Libye dans cet ensemble fait débat. Pour Patrick Haimzadeh, la délimitation entre le Maghreb et le Machrek est « traditionnellement fixée à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Syrte ». *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 33.

<sup>2</sup> CAMAU Michel, « Les Régimes étatiques : le Maghreb, (chapitre VIII) » in FLORY Maurice (sous la direction), *Les Régimes politiques arabes*, Paris, PUF, 1991, 578 p., p.388-389.

comme Lisa Anderson, n'hésitent pas à affirmer qu'il n'existe pas d'État en Libye<sup>3</sup>. Dans les faits, ce jeune pays, dont l'indépendance ne date que de 1951, obéit à des logiques propres liées, entre autres, à sa géographie, sa sociologie et son histoire politique ; des logiques que la poursuite d'un État unitaire et la construction d'une identité libyenne par le colonel Kadhafi ne sont pas parvenues à modifier<sup>4</sup>. C'est donc à l'ensemble de ces facteurs structurants qu'il faut s'intéresser pour comprendre la spécificité de l'État libyen.

### 1.1) Les facteurs de fragmentation

#### *Un immense carrefour désertique*



La libye : porte d'entrée du Sahara-B.Lugan (2015)

La Libye est un territoire de 1 750 000 km<sup>2</sup> – grand comme trois fois la France. Pour prendre la mesure de son immensité, il faut s'imaginer que 12 heures de voiture sont nécessaires pour aller de Tripoli à Benghazi. C'est un des plus grands pays d'Afrique<sup>5</sup>, qui jouit en outre d'une position exceptionnelle puisqu'il partage une frontière avec, respectivement, la Tunisie,

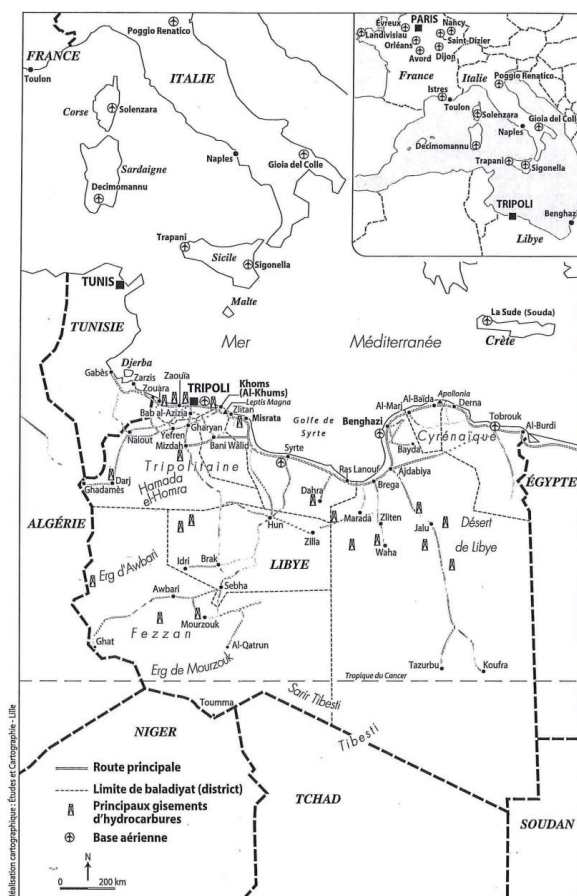
<sup>3</sup> ANDERSON Lisa, « La Libye de Kadhafi », *Maghreb-Machrek*, n°170, 2000, p.12-15.

<sup>4</sup> HAIMZADEH Patrick, « Libye, combien de divisions ? », *Alternatives internationales*, n°65, décembre 2014, p.48-51.

<sup>5</sup> Le troisième par la taille après l'Algérie et le Soudan.

l'Algérie, le Niger, le Tchad, le Soudan et l'Égypte. C'est donc un grand carrefour désertique<sup>6</sup> entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, mais aussi entre le Maghreb et le Machrek. Sa situation avantageuse au cœur de l'Afrique du Nord, à la croisée des routes caravannières qui traversent le continent du nord au sud et d'est en ouest se double également d'un avantage décisif : un accès à la mer Méditerranée sur près de 1 700 kilomètres. Ces atouts expliquent non seulement son peuplement ancien, mais aussi l'importance que cette région n'a cessé de revêtir pour les puissances et les empires qui se sont disputé son contrôle à travers les siècles. Son immensité, en revanche, a toujours constitué un frein à l'établissement d'un pouvoir centralisé et à l'émergence d'un État unitaire.

### Un État-provinces



Carte de la Libye – JC Notin (2012)

La Libye, comme tous les carrefours de communication, demeure un pays soumis aux influences extérieures. La Cyrénaïque, à l'est, ancienne colonie de peuplement grec, penche depuis l'Antiquité vers l'Égypte des Ptolémées, tandis que la Tripolitaine, à l'ouest, aire de peuplement phénicien, passe rapidement sous l'influence de Carthage. Enfin le Fezzan, au sud, regarde naturellement vers l'Afrique noire. Le désert de Syrte, véritable frontière naturelle de 500 kilomètres de long entre la Tripolitaine à l'ouest et la Cyrénaïque à l'est, ne fait qu'accroître le fossé entre ces aires culturelles. L'Empire romain d'abord, la conquête arabe, puis l'Empire ottoman (1299-1922), et enfin la colonisation italienne (1911-1943) ne sont pas parvenus à unifier les trois grandes provinces qui, depuis l'Antiquité, regardent chacune dans des directions

<sup>6</sup> 95% du territoire Libyen est composé de zones désertiques : des dunes de sable mais surtout d'immenses plaines caillouteuses ou sablonneuses, entrecoupées de massifs montagneux (djebel) et ponctuées d'oasis.

opposées. Cet échec tient essentiellement à l'immensité du territoire. Les puissances occupantes n'exercent qu'une autorité limitée sur le pays, principalement sur les villes du littoral. Elles adoptent donc fort logiquement les différentes aires culturelles préexistantes. Sous la domination romaine, par exemple, la Tripolitaine et la Cyrénaïque font ainsi partie de deux provinces distinctes. L'éloignement des centres de décision contribue également à renforcer l'autonomie des provinces et, partant, à entretenir les rivalités régionales. Alors que les pachas de la dynastie des Karamanli (1711-1835), dans une Tripolitaine élargie au Fezzan et à une partie de la Cyrénaïque, n'hésitent pas à faire sécession avec l'Empire ottoman, les élites de Tripoli s'affranchissent non seulement de la tutelle d'Istanbul, mais prennent aussi l'ascendant sur leurs rivaux de l'est. La rivalité entre Tripoli et Benghazi, les deux sœurs ennemies, est donc entretenue à travers l'histoire et la construction politique du pays.

*Une unité ethnolinguistique marquée par les rivalités tribales et l'opposition entre le centre et la périphérie*

A l'instar de la plupart des pays africains ou arabes, le facteur ethnique ou tribal tient une place prépondérante dans la structuration de la société et, partant, dans la formation de l'État<sup>7</sup>. Si, à l'occasion de la chute du régime du colonel Kadhafi, la résurgence des aspirations jusque là étouffées a pu laisser à penser que la question ethnique constituait un facteur déterminant<sup>8</sup>, il est cependant moindre qu'ailleurs. En effet, les invasions hillaliennes et l'arabisation forcée des populations berbères au XI<sup>ème</sup> siècle, ont contribué à l'émergence d'une homogénéité ethnolinguistique<sup>9</sup> sur le territoire libyen. Si la Libye appartient bien « au vieux monde berbère<sup>10</sup> » (c'est en effet une peuplade berbère, les Lebous, qui a donné son nom au pays),

---

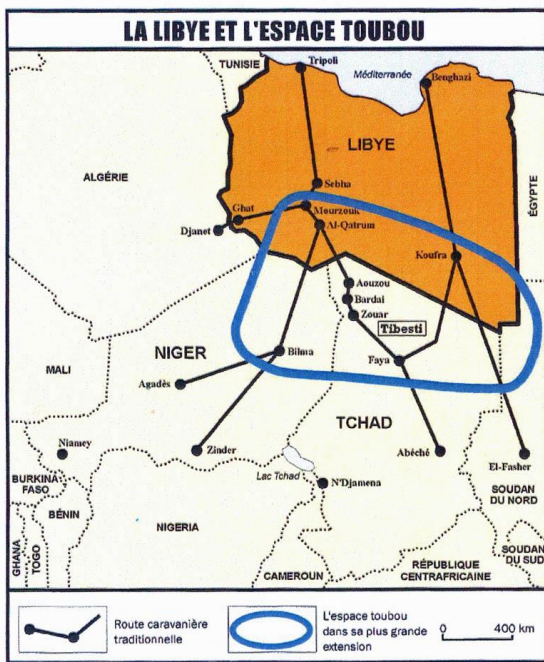
<sup>7</sup> BENSAD Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012, p.9.

<sup>8</sup> Gilles Kepel insiste notamment sur le rôle joué par les tribus berbères dans la chute de Tripoli, comme il s'étonne de la surrection des dialectes qui s'en est suivie, en particulier dans les régions berbérophones où l'arabe est remplacé par le tfinagh, un alphabet réinventé par les militants berbères dans les années soixante. Voir KEPEL Gilles, *Passions arabes*, journal 2011-2013, nrf, Gallimard, 496 p.

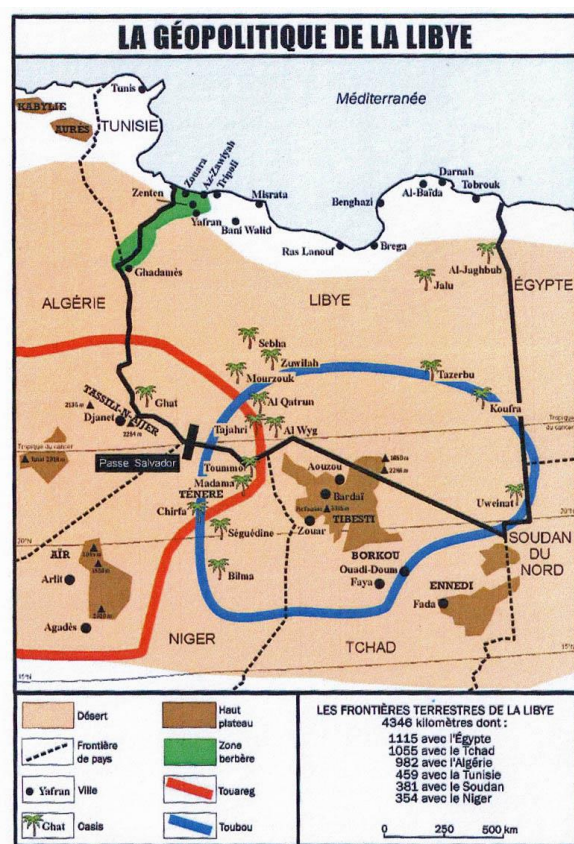
<sup>9</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 29-31.

<sup>10</sup> Interview de Bernard Lugan, « Histoire et géopolitique de la Libye », 9 novembre 2015, Media-presse-info.

désormais 95 % de la population est arabe<sup>11</sup>. Les Touaregs, les Berbères et les Toubous qui se sont maintenus résident dans des enclaves montagneuses ou aux marches du pays. Les rapports qu'entretiennent ces ethnies et les pouvoirs en place demeurent complexes. Alors que la culture berbère et la langue tamazight sont systématiquement combattues par les pouvoirs arabes, inquiets de la menace qu'elles représentent pour l'unité ethnolinguistique du pays, les Touaregs et les Toubous sont, quant à eux, préservés pour le rôle qu'ils jouent dans le contrôle des routes commerciales transsahariennes, mais aussi pour leur statut de médiateurs avec l'Afrique subsaharienne<sup>12</sup>.



La libye et l'espace Toubou-B.Lugan (2015)



La géopolitique de la Libye -B.Lugan (2015)

Plutôt que d'insister sur le facteur ethnique ou tribal, nombreux sont ceux qui défendent l'idée selon laquelle les lignes de fragmentation s'articulent plutôt autour de l'opposition ancestrale entre une société de culture sédentaire citadine d'une part et agropastorale et nomade d'autre

<sup>11</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p.29-31.

<sup>12</sup> LUGAN Bernard, *Printemps arabes, histoire d'une tragique illusion*, édition Bernard Lugan, 2013, 182 p., p.100.

part<sup>13</sup>. Reprenant les réflexions sur les causes des évolutions historiques du philosophe arabe Ibn Khaldoun (XIV<sup>ème</sup> siècle), ces observateurs opposent donc dans un cycle permanent d'affrontements les rudes tribus rurales et nomades, animées par de forts liens de solidarité, aux tribus citadines, dont la vie sédentaire a affaibli la vigueur. Alors que 85% de la population libyenne vit désormais en ville, cette lecture n'en est pas pour autant invalidée. Pour Patrick Haimzadeh, cette urbanisation remarquable « n'est pas incompatible avec le fort attachement de la population aux valeurs arabo-musulmanes et aux structures tribales traditionnelles<sup>14</sup> ». Et la référence au nomadisme ne procède pas seulement du recours au mythe fondateur. En effet, les populations installées sur la côte possèdent une culture urbaine plus affirmée que celles du centre et du sud de la Libye, pour lesquelles les racines rurales bédouines l'emportent encore sur l'identité citadine<sup>15</sup>. En outre, Ali Bensaâd rappelle que « les logiques rurales de façon générale, et les logiques tribales en particulier, se sont souvent transplantées en ville<sup>16</sup> ». Jean Bisson soutient même que la ville libyenne renforce le tribalisme et la clientélisation de la société<sup>17</sup>. Demeure donc l'opposition entre les villes et les campagnes qui recoupe plus largement l'opposition récurrente en Libye entre le centre et la périphérie.

Mais il reste que, parmi l'ensemble des facteurs qui organisent la société libyenne, c'est surtout le fait tribal qui l'emporte<sup>18</sup>. En effet, tous les Libyens d'origine arabe s'identifient à des tribus, elles-mêmes organisées en sous-tribus et en clans, liés entre eux par des apparentements familiaux étroits. Ces tribus, au nombre de cent cinquante environ, sont

---

<sup>13</sup> Ils s'appuient notamment sur les travaux d'Edward Evans-Pritchard ou d'Ernest Gellner. Voir Bensaâd Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012, p. 10.

<sup>14</sup> Haimzadeh Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 9.

<sup>15</sup> Haimzadeh Patrick, « Libye, combien de divisions ? », *Alternatives internationales*, n°65, décembre 2014, p.48-51.

<sup>16</sup> Bensaâd Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012, p. 15.

<sup>17</sup> Bisson Jean, « La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal », *Bulletin de l'Association de géographes français*, volume 74, n°1 « Espaces du monde arabe », 1997, p.70-82, p.77.

<sup>18</sup> Lugan Bernard, *Afrique, la guerre en cartes*, édition Bernard Lugan, 2014, 278 p., p. 69-73.

regroupées en trois grandes confédérations et prétendent toutes descendre d'ancêtres fondateurs communs<sup>19</sup>. Les membres d'une tribu sont donc unis entre eux par une solidarité lignagère, qui s'apparente davantage à un réseau de soutiens et de relations<sup>20</sup> qu'à une forme de hiérarchie structurée de la société. A la fois culturels et structurels, ces liens de solidarité sont également marqués du sceau de l'instabilité, évoluant au gré d'un jeu d'alliances et de rivalités permanent inter ou infra-tribal. Par ailleurs ces liens de solidarité tribaux ont profondément évolué au contact des puissances occupantes ou colonisatrices. Ainsi, pendant la domination ottomane (1551-1911), l'organisation tribale se trouve altérée, d'abord avec l'expérience sécessionniste de la dynastie Karamanli (1711-1835), puis lorsqu'Istanbul veut, de nouveau, asseoir son autorité. En intégrant les élites locales aux structures du pouvoir, les Karamanlis puis les Ottomans ont instrumentalisé le fait tribal et ainsi transformé les rapports sociaux de solidarité en relations de clientèle<sup>21</sup>. La conquête, puis la colonisation italienne (1911-1943), notamment à partir de 1922, lors de la mise en œuvre de la politique fasciste, bouleversent aussi profondément le cadre tribal. Engagée dans une lutte sans merci contre la confrérie sénoussi<sup>22</sup>, l'Italie fasciste détruit ce qui constituait une première expérience de transcendance des appartenances tribales dans un sentiment national et, partant, l'armature du

---

<sup>19</sup> LUGAN Bernard, *Afrique, la guerre en cartes*, édition Bernard Lugan, 2014, 278 p., p. 69-73.

<sup>20</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p.39.

<sup>21</sup> Voir BISSON Jean, « La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal », *Bulletin de l'Association de géographes français*, volume 74, n°1 « Espaces du monde arabe », 1997, pp.70-82, p.73 et BENSAAID Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012, p. 11.

<sup>22</sup> La Sanoussiya est une confrérie soufie emmenée par Mohammad Ibn Ali al-Sanoussi. Ce dernier, après un séjour en Egypte puis à la Mecque, s'installe dans le sud de la Cyrénaïque, à Jaghboub, où il fonde sa première loge confrérique en 1856. Son influence va rapidement s'étendre des confins de la Cyrénaïque jusqu'au lac Tchad. Influencé par la doctrine rigoriste du wahabisme et préconisant une conception théocratique de l'Etat, il refuse d'obéir à des chefs non musulmans. Après sa mort en 1859, ses successeurs poursuivent l'expansion de la confrérie et développent une action économique, sociale et politique. En effet, la Sanoussiya se dresse désormais contre l'envahisseur. Dès 1902, les Français sont les premiers à faire les frais de cette lutte armée en Algérie et au Tchad. Puis, suite aux combats d'Aïn Galaka et la prise de Faya (Tchad) par le colonel Largeau, la confrérie se replie en Cyrénaïque où elle joue un rôle politique de premier plan avant de s'opposer, avec le soutien des Ottomans, à la conquête puis à la colonisation italienne.

système politique libyen<sup>23</sup>. La Tripolitaine et le Fezzan sont conquis en 1929 et 1930. En Cyrénaïque, la résistance de Omar Mukhtar, soutenu par la confrérie sénoussi, est brisée en 1932, après la chute de Koufra. La terrible répression organisée par le général Rodolfo Graziani laisse un pays exsangue, partiellement dépeuplé<sup>24</sup> et ruiné<sup>25</sup>. Exclus de toute participation à la gestion du pays et aux questions politiques, les Libyens se tournent de nouveau vers les tribus : « le tribalisme est devenu une idée politique de dernier recours<sup>26</sup> ». A la suite des destructions opérées par la colonisation italienne, le fait tribal se trouve donc renforcé, comme les rivalités régionales. Néanmoins, c'est la permanence de la vitalité de la confrérie sénoussi au sein des tribus de Cyrénaïque qui, dans une large mesure, porte au pouvoir le roi Idriss et concourt au maintien de l'unité libyenne dans un cadre fédéral, contre les projets de partition du pays en trois, c'est-à-dire entre les provinces de Tripolitaine, de Cyrénaïque et du Fezzan. La monarchie qui s'impose en 1951, faute d'appareils administratifs et d'institutions pérennes, mais riche d'une rente pétrolière grandissante, s'efforce de mettre en place un pouvoir centralisé afin de répartir aux mieux cette richesse inégalement répartie. Pour ce faire, elle décide de transformer la fédération en État unitaire à partir de 1963. Face à l'opposition de la Tripolitaine, elle s'appuie à son tour sur un cadre tribal qu'elle contribue à dénaturer davantage, car plus que jamais décliné sur le mode clientéliste et affairiste<sup>27</sup>. Comme le souligne Jean Bisson, « le tribalisme fut institutionnalisé [...] à partir de la région

---

<sup>23</sup> CAMAU Michel, « Les Régimes étatiques : le Maghreb, (chapitre VIII) » in FLORY Maurice (sous la direction), *Les Régimes politiques arabes*, Paris, PUF, 1991, 578 p., p.388-389.

<sup>24</sup> « Les opérations militaires, la faim, la maladie et les déportations firent 80000 morts. La Cyrénaïque fut de loin la plus touchée avec la disparition de plus de la moitié de sa population ». Voir HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 41.

<sup>25</sup> « Le système agro-pastoral traditionnel fut anéanti par les déportations qui causèrent la perte des 9/10ème du cheptel. » Voir HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 41.

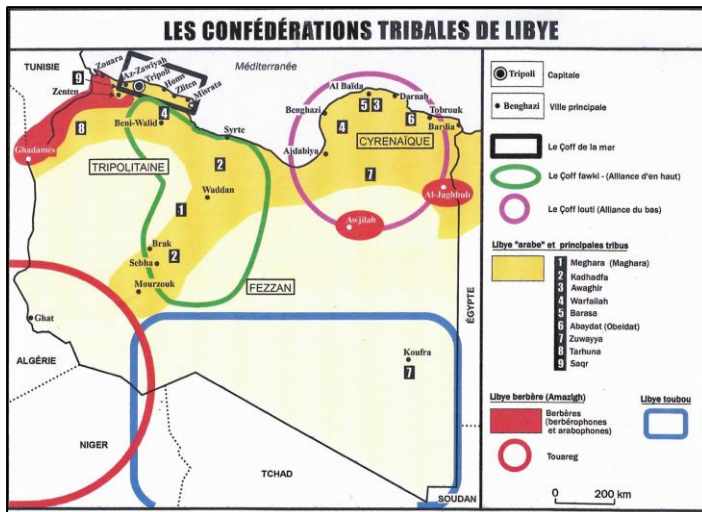
<sup>26</sup> ANDERSON Lisa, *The State and social transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, New Jersey, Princeton University Press, 1986, 325 p., p.221.

<sup>27</sup> BENZAAD Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012, p. 12.

la plus faible en valeur économique et en poids démographique de la Libye<sup>28</sup> », contribuant ainsi à renforcer le ressentiment des élites de Tripolitaine.

## 1.2) Le pouvoir de Kadhafi

La longévité du régime du colonel Kadhafi (1969-2011) s'explique bien entendu par la violence de la répression exercée contre les opposants au régime<sup>29</sup>, mais elle tient tout autant à son lignage qu'à sa parfaite et complète compréhension de la société libyenne et de ses structures<sup>30</sup>. Issu d'une tribu relativement modeste, la tribu des Qadhadfa, Mouammar Kadhafi est, par le réseau des alliances, lié à la tribu des Warfalla, c'est-à-dire la plus nombreuse et la plus puissante des tribus de la confédération des Saff Awlad Sulayman<sup>31</sup>. Ces tribus, à



l'origine nomades et caravanières, se déplaçaient de la région de Syrte jusqu'au Fezzan. Elles constituent donc un pont entre les deux grands systèmes d'alliances, celui de Cyrénaïque, d'une part, et de Tripolitaine, d'autre part, mais aussi entre la Libye littorale, tournée vers la Méditerranée, et la Libye bédouine, qui regarde vers le désert.

Les confédérations tribales de Libye-B.Lugan (2015)

Contrairement aux idées reçues, le règne du colonel Kadhafi ne constitue pas à proprement parler une rupture, mais plutôt un approfondissement de la politique initiée par le roi Idriss.

<sup>28</sup> BISSON Jean, « La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal », *Bulletin de l'Association de géographes français*, Année 1997, volume 74, n°1 « Espaces du monde arabe », p.70-82, p.75.

<sup>29</sup> Le colonel Kadhafi pourchassait toute forme d'opposition à l'intérieur du pays, comme à l'étranger.

<sup>30</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 56.

<sup>31</sup> LUGAN Bernard, *Afrique, la guerre en cartes*, édition Bernard Lugan, 2014, 278 p., p.69-73.

Ce dernier, faute de ressources idéologiques suffisantes, a échoué dans ses réformes de centralisation et de modernisation du pays. Elles étaient pourtant indispensables afin de redistribuer équitablement les ressources pétrolières essentiellement concentrées en Cyrénaïque. Le colonel Kadhafi, quant à lui, use d'une idéologie nationaliste et panarabiste qui, au début au moins, lui permet de s'assurer le soutien du peuple, soutien indispensable pour renforcer le phénomène de « clientélisation » de la société engagé par son prédécesseur<sup>32</sup>. Très vite, il réalise en effet une politisation accrue des liens tribaux. Cette politisation est menée de pair avec un rejet systématique des institutions qui s'inscrit dans un processus volontaire et assumé de déstructuration de l'État. Cette inflexion s'exprime pleinement à partir de 1973. Le colonel est alors menacé au sein des Conseils de Commandement de la Révolution par des élites urbaines favorables à une représentativité accrue, à un infléchissement de sa politique économique et à la normalisation des relations internationales. Dans une logique de survie politique, Kadhafi rejette donc l'appareil bureaucratique et dénigre les institutions en place<sup>33</sup>. De fait, en s'affranchissant des institutions et des organes de médiation, il renforce les liens qui l'unissent au peuple libyen et conforte progressivement son autorité. Alors qu'il fixe sa pensée morale et politique dans son Livre vert, il institutionnalise la logique du changement perpétuel, que ce soit dans les structures qu'il crée ou les prébendes qu'il distribue<sup>34</sup>, assurant ainsi la personnification de son pouvoir.

Cette évolution passe également par le contrôle des consciences religieuses et morales. L'islam apparaît ainsi progressivement dans ses discours. Toujours animé du souci d'exercer un rapport direct avec son peuple, le colonel dénie aux oulémas le monopole de l'interprétation du Coran. Il invite donc chaque Libyen à s'approprier le texte sacré, mais il prend soin néanmoins de délivrer ses propres interprétations dans ses discours. Par ailleurs, il

---

<sup>32</sup> CAMAU Michel, « Les Régimes étatiques : le Maghreb, (chapitre VIII) » in FLORY Maurice (sous la direction), *Les Régimes politiques arabes*, Paris, PUF, 1991, 578 p., p. 412.

<sup>33</sup> A l'occasion du discours de Zwara, le 15 avril 1973, le colonel Kadhafi défend la nécessité de l'unité arabe et dénonce la bureaucratie, appelant le peuple à démanteler l'appareil d'État.

<sup>34</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 115-120.

encadre strictement la formation des imams et l'exercice du culte dans le pays<sup>35</sup>. Le processus de déconstruction institutionnel est parachevé en 1977 avec l'avènement de « la grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste ». Plutôt que de favoriser le développement d'un appareil étatique moderne et des institutions représentatives qu'il ne peut contrôler, le colonel Kadhafi proclame donc l'abolition de l'État et développe le concept « d'État des masses ». Cette déstructuration aboutit en fait au dédoublement, voire à la multiplication des rouages administratifs et politiques, ce qui fragmente davantage les pouvoirs locaux et, partant, renforce la concentration du pouvoir entre ses mains<sup>36</sup>.

Le colonel use, en outre, des rivalités tribales et régionales pour affermir son contrôle de la société. L'institution des Commandements Populaires et Sociaux (CPS) permet, par exemple, aux chefs de tribus d'accéder directement au pouvoir en court-circuitant les ministres concernés. En Cyrénaïque, les CPS se doublent également, dans les années quatre-vingt-dix, de « clubs tribaux » qui, sous prétexte de renforcer les liens des jeunes avec leur tribu, constituent un moyen de combattre toute opposition et de raffermir le contrôle sur cette région frondeuse. Passé maître dans les alliances de circonstances et privilégiant les tribus mineures par rapport aux grandes lignées, le colonel Kadhafi politise les relations infra et inter-tribales. Il fait ainsi « des tribus d'origine bédouine du centre et du sud de la Libye l'axe de son pouvoir au détriment des grandes villes<sup>37</sup> ». Il n'hésite pas non plus à raviver les rivalités régionales. La Cyrénaïque et ses centres historiques de Benghazi, Derna, Tobrouk ou Al-Baïda sont en effet l'objet de toutes les suspicions de la part du pouvoir qui impose la domination de la Tripolitaine. C'est enfin une région où la confrérie sénoussi joue toujours un rôle important trans-tribal et trans-ethnique, susceptible de remettre en cause la fragmentation établie par le régime. La région est donc marginalisée. Et ce n'est pas un hasard si l'affaire des enfants contaminés, qui deviendra par la suite « l'affaire des infirmières bulgares » éclate à Benghazi. La contamination des enfants par le virus du sida en 1999 n'est pas le fait des infirmières bulgares, ni du médecin palestinien qui officiaient alors, mais trouve son origine dans les

---

<sup>35</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 94.

<sup>36</sup> BENZAAD Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012, p. 17-18.

<sup>37</sup> HAIMZADEH Patrick, « Libye, combien de divisions ? », *Alternatives internationales*, n°65, décembre 2014, p. 48-51.

piètres conditions sanitaires de l'hôpital de la ville<sup>38</sup>; un hôpital dont les circuits de redistribution de la rente pétrolière peinaient à trouver le chemin. Malgré tout, le colonel Kadhafi conserve le ralliement de la Cyrénaïque grâce à son alliance avec la tribu royale de Barasa, auquel appartient le clan de sa femme, épousée en secondes noces.

La politisation des tribus est donc achevée. Les rivalités tribales et régionales sont exacerbées par une fragmentation accrue de la société. En l'absence d'institutions étatiques pérennes et représentatives, le contrôle des tribus et, partant, de la population par le pouvoir est total. Par ailleurs, chaque Libyen devient en quelque sorte un « obligé » de l'Etat qui achète sa passivité contre une fraction de la rente pétrolière. Ce « pacte implicite<sup>39</sup> » s'appuie donc sur un appareil de sécurité dédié et la maîtrise des circuits de redistribution. Ces derniers reposent sur un système de financement, certes peu lisible de l'extérieur, mais redoutablement efficace<sup>40</sup>. Pour entretenir sa population et financer ses projets de grands travaux ou ses entreprises internationales, le colonel Kadhafi a besoin de tirer le maximum de profit des ressources dont il dispose. Tous les partenaires commerciaux de la Libye sont systématiquement mis en concurrence. Le colonel Kadhafi, méfiant à l'égard des institutions, confie les rouages de ces leviers à des proches du clan ou à sa famille. Ses fils, notamment, commandent les unités d'élite chargées de sa protection. Son beau-frère, le colonel Abdhallah al-Senoussi al-Megrahi, est lui responsable de sa sécurité et du renseignement. Au terme de cette étude de la singularité étatique libyenne, il n'est pas exagéré de dire que le colonel Kadhafi est parvenu, par cette politique de fragmentation accrue, à établir un régime unique que rien ne semble pouvoir renverser.

## 2) Le contexte international

Pendant que les régimes autoritaires voisins sont, à la surprise générale, emportés en quelques mois, le colonel Kadhafi, dont le pouvoir est plus fort que jamais, semble à l'abri. En effet, les conditions qui ont amené les révolutions tunisienne et égyptienne ne sont manifestement pas

---

<sup>38</sup> GRACIET Catherine, *Sarkozy-Kadhafi histoire secrète d'une trahison*, Paris, Seuil, 2013, 265 p., p. 111.

<sup>39</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 106.

<sup>40</sup> Témoignage recueilli par l'auteur.

réunies en Libye. Par ailleurs, depuis la levée des sanctions de l'Organisation des nations unies (ONU), la Libye conforte sa position sur la scène internationale puisqu'elle alimente l'Occident, et l'Europe en particulier, en hydrocarbures, qu'elle passe contrat avec les entreprises occidentales et qu'elle s'érige en rempart contre le terrorisme et l'immigration clandestine. Pourtant, à bien y regarder, cette position n'est pas aussi forte qu'elle en a l'air.

## 2.1) Les printemps arabes

La vague de contestation qui éclate d'abord en Tunisie en décembre 2010, puis se propage en Égypte avant de gagner la péninsule du Golfe et le Levant ne forme pas à proprement parler un mouvement uniforme mais répond bien à des logiques particulières. Attachons nous à voir en quoi les conditions et les raisons, qui ont rendu les révolutions égyptienne et tunisienne possibles, diffèrent de la situation libyenne. En premier lieu, il convient de souligner que les manifestations qui éclatent en Tunisie et en Égypte sont spontanées. L'immolation du jeune vendeur de fruits à Sidi Bouzid, dans le centre de la Tunisie, le 17 décembre 2010, provoque immédiatement une vague d'indignation qui surprend les autorités et dépasse le simple cadre des frontières tunisiennes. Les raisons de ce désespoir sont d'abord à rechercher dans les difficultés économiques et sociales que traversent ces pays. Le poids de la démographie<sup>41</sup> et l'absence de débouchés économiques<sup>42</sup> pour une jeunesse nombreuse et éduquée<sup>43</sup> constituent un facteur d'instabilité d'autant plus important que la corruption des appareils institutionnels freine toute perspective d'évolution. Si la contestation des pouvoirs en place tient lieu de point de convergence entre les peuples révoltés, cette aspiration au changement vient après les revendications économiques et sociales. En Égypte, par exemple, les manifestants de la place

---

<sup>41</sup> La transition démographique entamée dans les années 1950 est certes achevée au Maghreb mais toujours en cours au Moyen-Orient. Par ailleurs la part des 15-29 ans est considérable dans la région puisqu'elle représente la moitié de la population totale, soit 100 millions de personnes. Voir MENS Yann, « Génération chômage », *Alternatives internationales*, n° 50, mars 2011, p. 1.

<sup>42</sup> Le chômage, dont les chiffres sont largement sous-évalués, frappe environ 25 à 30 % de la population mais touche 90 % des 15-29 ans. Voir MENS Yann, « Génération chômage », *Alternatives internationales*, n° 50, mars 2011, p. 1.

<sup>43</sup> En Égypte et en Tunisie, par exemple, environ 30 % d'une classe d'âge est scolarisée dans le supérieur.

Tahrir scandent : «pain, liberté, justice sociale »<sup>44</sup>. La hausse des prix des céréales combinée à la baisse des subventions accordées pour l'achat du pain, d'une part, et à la spéculation des boulangers, d'autre part, constituent une des causes principales du soulèvement du mois de janvier 2011 au Caire. Le poids démographique constitue de nouveau un handicap certain dans un pays de près de 90 millions d'habitants, dont la production agricole peine à nourrir un tiers de la population. A la spontanéité de ces mouvements, il faut ajouter le rôle joué par les nouveaux moyens de communication et leur capacité à trouver des relais dans la société civile. Ainsi, en Tunisie, le relais des syndicats, en particulier l'Union générale tunisienne du travail ou le barreau des avocats de Tunis qui appellent à la grève générale, permet de donner une assise politique et coordonnée à un mouvement populaire et spontané. Dans ce registre, le poids des Frères musulmans est également déterminant en Égypte. Ils représentent en effet la seule opposition structurée face au régime, grâce à leur expérience de la clandestinité et à la mise en œuvre du réseau d'entraide sociale qu'ils ont su développer. Enfin les institutions tiennent également une place primordiale. En Égypte la position de l'armée, en tant qu'institution et appareil d'État, est cruciale dans l'issue du conflit. En retirant son soutien au raïs, elle provoque sa chute. En Tunisie, les institutions permettent également de surmonter la crise qui suit la fuite en Arabie saoudite du président Ben Ali, le 14 janvier 2011. Le Conseil constitutionnel tunisien nomme ainsi le président du Parlement, Fouad Mebazza, président de la République tunisienne par intérim, et lui confie le soin d'organiser des élections présidentielles dans un délai de soixante jours.

En Libye, les conditions d'un embrasement généralisé ne semblent pas réunies. Comme dans d'autres pays du Maghreb, les principaux mouvements d'opposition au régime sont islamistes. Mais, à la veille de la révolution, la branche libyenne des Frères musulmans et le Groupe islamique combattant libyen (GICL) ont été neutralisés par le régime<sup>45</sup>. Depuis qu'ils sont mis hors la loi, les Frères musulmans sont, comme en Égypte, entrés en clandestinité ou ont fui à l'étranger. Dans les années quatre-vingts, les tentatives pour s'organiser à partir des éléments

---

<sup>44</sup> FAUCHIER-DELAUVIGNE Moïna, « En Égypte la révolution du pain », avril 2015, Le Monde.fr.

<sup>45</sup> FITZGERALD Mary, «Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution», in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 177-204.

restés en Libye sont immédiatement brisées par la répression du régime<sup>46</sup>, une répression qui s'abattra une nouvelle fois sur le mouvement en 1998. En Cyrénaïque, la contestation islamiste se radicalise à partir de 1995. Elle est essentiellement menée par d'anciens combattants d'Afghanistan. Le Groupe islamique combattant libyen (GICL) revendique des actions sur le territoire, comme le soulèvement de Derna en 1996. Au terme de la répression engagée par le régime, les figures principales du Groupe qui n'ont pas été tuées sont, soit emprisonnées, soit réfugiées en Occident, quand elles ne poursuivent pas le combat dans d'autres pays. En 2005, sous l'impulsion de Saïf al-Islam, un des fils du colonel Kadhafi qui fait figure de dauphin, le régime s'emploie pourtant à renouer le dialogue avec les anciens du GICL pour peu qu'ils renoncent à la lutte armée. Cette politique de réconciliation fait suite au processus de compromis intervenu en 1999 avec les Frères musulmans en échange de la libération de prisonniers détenus à Abou Salim. A travers ce processus, le fils du colonel Kadhafi sème la discorde au sein des adversaires du régime qui sont partagés sur l'attitude à adopter. Il contribue, en outre, à décrédibiliser les mouvements islamistes auprès des cercles d'opposition<sup>47</sup>. Enfin, la nomination d'anciens résistants récemment ralliés au régime, comme Abdel Moneim al-Houni<sup>48</sup> promu auprès de la Ligue arabe au Caire, constitue un coup dur porté aux opposants historiques de Kadhafi. Ces derniers se trouvent bien isolés et divisés lors de la Conférence nationale de l'opposition libyenne qui se tient à Londres en 2005<sup>49</sup>.

Outre une opposition marginalisée et divisée, le régime peut également se prévaloir d'assurer un niveau de vie correct à la population et des soins gratuits. Le revenu des Libyens compte ainsi parmi les plus élevés d'Afrique. La Libye possède en effet d'importantes réserves d'hydrocarbures et de gaz. Après des périodes difficiles, notamment au début de l'exploitation

---

<sup>46</sup> La répression donne lieu à plusieurs pendaisons publiques retransmises à la télévision et à de nombreuses incarcérations dans la prison d'Abou Salim. Cette prison sera, en mars et en juin 1996, le théâtre de massacres perpétrés par le régime contre les opposants islamistes.

<sup>47</sup> FITZGERALD Mary, «Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p.177-204.

<sup>48</sup> Béchir al-Hawadi, Omar al-Meheichi et Abdel-Moneim al-Houni sont les auteurs d'une tentative de coup d'Etat en 1975.

<sup>49</sup> OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p.248-250.

pétrolière et gazière en 1959, puis à l'occasion de la chute des cours<sup>50</sup>, les 1,7 millions de barils produits chaque année procurent une rente pétrolière qui assure désormais la prospérité du pays et celle de ses habitants. Conscients de leur statut, ces derniers ont recours à une importante main d'œuvre venue des pays du Maghreb voisins et d'Afrique subsaharienne<sup>51</sup>. Le « pacte implicite » passé avec le régime assure par exemple à chaque diplômé une rente de situation dans l'administration et lui permet, par ailleurs, de développer des affaires à titre personnel<sup>52</sup>. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, la société est fragmentée et ne dispose pas de corps susceptibles de rassembler les Libyens au-delà de leur famille, de leur tribu ou des grandes confédérations. Certains, comme Lisa Anderson, n'hésitent pas à dire qu'il n'existe pas plus de société civile que de société politique en Libye, puisqu'il n'existe pas d'État<sup>53</sup>.

En effet, à la différence de ses voisins, les institutions étatiques libyennes sont inexistantes. A l'exception des réseaux de financement, dont le bon fonctionnement est vital pour le régime, il n'existe pas d'administration ni de structures pérennes fiables. L'armée, qui joue un rôle si important en Égypte, est considérée avec méfiance depuis les nombreuses tentatives de coup d'État déjouées (1975, 1984 et 1993). Marginalisée, elle est, en outre, concurrencée par trois bataillons d'environ 15 000 hommes localisés dans et autour de Tripoli, véritable garde prétorienne au service du clan Kadhafi et de la sauvegarde du régime. Ces bataillons sont encadrés par des officiers issus de tribus fidèles ou par des proches<sup>54</sup>. La situation politique, économique et sociale en Libye diffère donc sensiblement de celle de ses voisins. Ainsi, au

---

<sup>50</sup> Dans les années quatre-vingt-dix, la chute des prix du pétrole provoque des difficultés économiques et sociales terribles pour le pays. L'économie se trouve alors dans un état désastreux. Voir BURGAT François et LARONDE André, *La Libye*, Paris, PUF (que sais-je), 1996, 128 p.

<sup>51</sup> Le nombre des travailleurs étrangers en Libye est estimé à 2 millions de personnes.

<sup>52</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p.105-107.

<sup>53</sup> ANDERSON Lisa, « La Libye de Kadhafi », février 2002, d'après le dossier « La Libye après l'embargo », in MARTINEZ Luis (coord) *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n°170, octobre-décembre 2000.

<sup>54</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 76.

moment où éclatent les révoltes tunisienne et égyptienne, aucun observateur, ni aucun Libyen n'imagine que de tels événements puissent survenir en Libye<sup>55</sup>.

## 2.2) De l'isolement au retour en grâce : des partenaires, mais peu d'alliés

Cependant que les autocrates voisins se trouvent progressivement isolés, à mesure que la contestation gagne leur pays, le colonel Kadhafi demeure confiant dans ses soutiens. Ils sont pourtant récents, à l'image de son retour sur la scène internationale. Il faut se rappeler que la politique étrangère du colonel Kadhafi s'est d'abord soldée par des échecs cuisants. Le panarabisme, la politique saharo-africaine à travers l'union des peuples du Sahara, les tentatives de conquête tchadienne ou son soutien aux rébellions africaines et au terrorisme international n'ont contribué qu'à isoler un peu plus le régime. La politique panarabiste s'est même révélée contre-productive puisqu'elle a suscité de nombreuses tensions frontalières avec ses voisins immédiats, comme lors du bref conflit frontalier avec l'Égypte en 1977. Sous l'impulsion des pays occidentaux, notamment des États-Unis et de la France, une série de sanctions frappent durement la Libye après les attaques terroristes des années quatre-vingts<sup>56</sup>. En 1992, le Conseil de sécurité des Nations Unies prend à l'encontre du pays des mesures d'embargo commercial, militaire et financier, qui sont renforcées en 1993 avec le gel des avoirs libyens à l'étranger. Ces mesures contraignent la Libye à infléchir sa politique internationale. Les crises de 1981, puis de 1986, de 1988 et de 1989 sont progressivement apaisées. Les relations entre la Libye et le reste du monde se normalisent, d'abord en 1998 après le transfert des prévenus libyens impliqués dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie et du DC 10 de la compagnie UTA, puis en 2003 lorsque le régime reconnaît sa responsabilité dans ces deux attentats et transige avec les associations de défense des victimes britanniques et

---

<sup>55</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 54.

<sup>56</sup> Les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix sont des années d'isolement sur la scène internationale pour la Libye, accusée de financer le terrorisme mondial. Les tensions à propos de la détention d'armes chimiques et de la dispute sur la souveraineté des eaux du golfe de Syrte conduisent à une escalade de la violence avec les États-Unis. En 1981, deux avions de chasse libyens sont abattus par des pilotes américains. En 1986, un attentat dans une discothèque de Berlin-Ouest visant des soldats américains entraîne en représailles un raid sur Tripoli et Benghazi, au cours duquel le palais du colonel Kadhafi est détruit. Enfin en 1988 et en 1989 sont perpétrés deux attentats aériens. Le premier vise un avion de la PANAM qui s'écrase sur la ville de Lockerbie en Écosse. Le second vise un avion de la compagnie française UTA qui s'écrase au Niger.

françaises. Après le 11 septembre 2001, le colonel Kadhafi comprend que le monde a changé. Craignant de voir son pays inscrit sur la liste des États formant « l'axe du mal », il prend soin d'adhérer à la convention sur les armes chimiques. Il stoppe et marchandise également le démantèlement de son programme nucléaire<sup>57</sup>. Mouammar Kadhafi se pose désormais, comme beaucoup d'autocrates, en champion de la lutte contre le terrorisme islamiste. La coopération libyenne avec les services de renseignement américains est donc accrue<sup>58</sup>. Enfin, le règlement de l'affaire des infirmières bulgares en 2007 épuise le dernier sujet de friction avec la communauté internationale.

Ce retour était espéré de longue date par les occidentaux, en général, et les Européens en particulier. En effet, la Libye est riche et la levée de l'embargo attise bien entendu les appétits des puissances exportatrices d'armement, de technologie ou de services, au premier rang desquelles les entreprises françaises. Tous les grands groupes, notamment ceux en lien avec l'armement, la pétrochimie ou la fourniture de services sont sur la ligne de départ pour prendre pied en Libye et activent leurs réseaux<sup>59</sup>. La compétition pour la signature des contrats libyens est féroce entre partenaires européens. Les Allemands, par exemple, n'hésitent pas à invoquer l'attentat de 1986 à Berlin pour retarder la visite de Jacques Chirac en Libye et permettre à Gerard Schroeder de devancer le président français<sup>60</sup>. Les Britanniques ne sont pas en reste non plus. Le Premier ministre Tony Blair se rend à Tripoli en 2004 puis en 2007. Le gouvernement de sa Majesté n'hésite pas, en 2009, à renvoyer en Libye l'organisateur de l'attentat de Lockerbie, officiellement pour des motifs de santé. Le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi se rend, quant à lui, en Libye en 2002, puis 3 fois en 2004. L'Italie, à

---

<sup>57</sup> OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p. 255-258.

<sup>58</sup> Patrick Haimzadeh, cite par exemple les échanges d'informations entre les États-Unis et la Libye au sujet des fiches d'état-civil des combattants d'Al-Qaïda originaires de la ville libyenne de Derna ; des fiches connues sous le nom de code « Sinjar Documents » et découvertes dès 2007 en Irak. Voir HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p.135-139.

<sup>59</sup> GRACIET Catherine, *Sarkozy-Kadhafi histoire secrète d'une trahison*, Paris, Seuil, 2013, 265p., p.49-82.

<sup>60</sup> GRACIET Catherine, *Sarkozy-Kadhafi histoire secrète d'une trahison*, Paris, Seuil, 2013, 265p., p.37-42.

l'instar de l'ancienne puissance ottomane<sup>61</sup>, peut se vanter de tenir une place de choix. L'entreprise ENI, notamment, arrive en tête des exploitants pétroliers étrangers (devant Total). L'Italie est en outre le premier client de la Libye puisqu'elle achète près de 30% de sa production<sup>62</sup>. En retour, l'économie italienne profite également des investissements libyens injectés dans les grandes entreprises transalpines<sup>63</sup>.

La Chine et la Russie ne sont pas en reste. Avec Moscou, partenaire historique de la Libye depuis la guerre froide, les relations n'ont jamais cessé. Pour marquer son intérêt, Vladimir Poutine se rend en 2008 à Tripoli. La Russie est également présente aux côtés des Etats-Unis pour l'évacuation et le retraitement des 5,2 kg d'uranium hautement enrichi libyens<sup>64</sup>. Il s'agit en effet de se positionner dans le secteur de la vente d'armes<sup>65</sup> dont le marché représente un poste clé pour l'économie russe. La Chine, quant à elle, poursuit en Libye sa politique africaine de partenariat énergétique afin d'assurer sa croissance<sup>66</sup>. Deuxième consommateur mondial de pétrole, la Chine importe de Libye seulement 3% de sa consommation totale. Mais ce chiffre ne rend pas compte du poids pris par les Chinois dans l'économie libyenne. En effet, ils sont plus de 30 000 à travailler en Libye dans des projets liés à l'énergie, au développement

---

<sup>61</sup> D'après Jean-Christophe Notin, La Libye accueillerait 20 000 ressortissants turcs et représenterait un marché de 15 milliards de dollars de contrats en cours. NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 225.

<sup>62</sup> RIBADEAU DUMAS Laurent, « Le pétrole, principale ressource de la Libye », France TV info, 25 juin 2012.

<sup>63</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 56-57.

<sup>64</sup> OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p. 255-258.

<sup>65</sup> En 2011, la Russie exporte pour 4 milliards de d'euros d'armes en Libye et affiche 3,7 milliards de contrats en négociation. BORSKY Michel, « Armes, embargo et manipulation des cours du pétrole : le jeu trouble de la Russie en Libye », Le Figaro.fr, 04 août 2015.

<sup>66</sup> La Chine est devenue en 2010 le plus grand partenaire commercial du continent africain. ALDEN Chris, CASTEL Vincent (coord.) « La présence économique de la Chine en Afrique du Nord » in *Investissements chinois et création d'emplois en Algérie et en Égypte, Note économique*, BAD, [www.afdb.org](http://www.afdb.org), 2012, p.3-6.

des infrastructures et du commerce de détail qui représentent 13 milliards d'euros<sup>67</sup>. Adeptes de la politique de non-ingérence, la Chine constitue pour la Libye plutôt une alternative qu'un soutien pour sortir du tête à tête avec l'Occident.

En effet, en dehors des pays africains<sup>68</sup>, la Libye compte peu d'alliés. Et les succès diplomatiques tels que la création de la Communauté des États saharo-sahéliens en 1998 ou la transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine (UA) à Syrte en 1999, ne doivent pas faire oublier que ses alliés sont surtout des obligés. Les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) sont ainsi les premiers à bénéficier des investissements libyens en Afrique<sup>69</sup>. En Europe et en France particulièrement, nombreux sont ceux qui estiment que les résultats en matière de contrats ne sont pas à la hauteur des efforts déployés. Et la faiblesse des résultats économiques<sup>70</sup> ne participe pas à atténuer les commentaires acerbes à l'endroit de cette relation intéressée. A cet égard, l'affaire de la libération des infirmières bulgares, puis la visite du président Nicolas Sarkozy en Libye en juillet 2007, enfin la venue controversée du colonel Kadhafi à Paris en décembre 2007 suscitent, pour les deux premières, de nombreuses questions et, pour la dernière, beaucoup de critiques<sup>71</sup>,

---

<sup>67</sup> OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p. 255-258.

<sup>68</sup> Ses initiatives humanitaires libyennes et ses déclarations anti-impérialistes conservent à Kadhafi une popularité certaine en Afrique noire, cependant que ses ressources financières lui permettent de se créer un réseau d'obligés parmi les dirigeants africains. Les pays du Sahel sont les premiers à bénéficier des investissements libyens en Afrique.

<sup>69</sup> Le président malien Amadou Toumani Touré, par exemple, reconnaît le rôle indispensable joué par la Libye qui investit dans le tourisme, le secteur bancaire ou l'agriculture au Mali. La Libye finance également des infrastructures de développement, comme le projet d'aménagement de la zone du delta du Niger ou celui du canal de Tombouctou.

<sup>70</sup> D'après Jean-Christophe Notin, les industries d'armement sont à peine parvenues à vendre pour 300 millions d'armement, bien loin des 4 milliards de contrats passés avec la Russie par exemple. De plus, seule une cinquantaine d'entreprises œuvrent dans le pays. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 53.

<sup>71</sup> Les relations franco-libyennes suscitent beaucoup de critiques, en France notamment. La libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien par Cécilia Sarkozy aurait ainsi été conclue à l'occasion de la visite du Président en Libye et aurait fait l'objet de tractations financières secrètes, en liaison avec le Qatar, pour un montant équivalent à la somme versée aux familles des victimes des attentats. La visite de Kadhafi à Paris est, quant à elle, critiquée par Rama Yade, la secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme. Enfin et

jusqu'au sein même du gouvernement français. Mais plus qu'un partenaire économique, la Libye fait aussi figure de rempart contre l'immigration clandestine venue du continent africain. Pour le régime de Kadhafi, cette immigration constitue une source de revenus pour les tribus frontalières et les mafias de Tripolitaine et de Cyrénaïque, ainsi qu'une main d'œuvre bon marché pour toute l'économie<sup>72</sup> du pays. C'est enfin un formidable moyen de pression vis-à-vis de l'Europe<sup>73</sup> ; une pression que l'Italie ressent plus particulièrement, en raison de la proximité de l'île de Lampedusa. A la veille de la révolte de Cyrénaïque, la Libye constitue donc pour les pays occidentaux un partenaire stratégique important, qu'il convient de courtiser, mais aussi un allié encombrant vis à vis de leurs opinions publiques respectives.

Enfin, les relations avec les pays arabes sont également ambivalentes. Les libertés que le colonel Kadhafi prend avec l'interprétation du Coran suscitent de nombreuses critiques. En Algérie et au Moyen-Orient, on se méfie également des velléités et de l'ambition du leader libyen. Son implication passée dans le conflit palestinien et la guerre civile au Liban<sup>74</sup>, la dénonciation dans des termes outrageants<sup>75</sup> de l'alliance stratégique entre la dynastie des Saoud et les États-Unis ou la répression qu'il engage contre les Frères musulmans sont autant de pommes de discorde avec le monde arabe en général et certains pays sunnites en particulier. Ces querelles politiques se doublent, pour ce qui concerne le roi Abdallah d'Arabie saoudite, d'une haine farouche envers le leader Libyen. La Libye suscite également les

---

surtout, le président Sarkozy est soupçonné d'avoir reçu 50 millions de dollars pour financer sa campagne électorale de 2007.

<sup>72</sup> HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p., p. 105-107.

<sup>73</sup> L'Italie signe ainsi en 2008 un accord avec la Libye qui, d'après le ministre des Affaires étrangères Franco Frattini, aurait permis de réduire de 95% l'immigration clandestine. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 47-49.

<sup>74</sup> La Libye est non seulement un soutien de l'OLP mais se rapproche également de la Syrie d'Afzez el Assad. En 1978, la disparition mystérieuse de l'imam libanais chiite Moussa Sadr lors d'une escale en Libye est également attribuée au colonel Kadhafi.

<sup>75</sup> En 2003 et en 2009 des échanges verbaux peu amènes entre le leader libyen et le prince, devenu entre temps, le roi Abdallah d'Arabie saoudite ont eu lieu lors du sommet de la Ligue arabe, puis lors du sommet arabe de Doha au Qatar. Ces incidents se nourrissent également d'une accusation de tentative d'assassinat perpétrée en 2003 contre la personne du Roi Abdallah et attribuée au régime libyen. OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p. 251-254.

appétits des puissances régionales, en particulier des pays, tels que le Qatar ou les Émirats arabes unis, qui disposent de fonds d'investissement colossaux. Le potentiel de développement de la Libye est d'ailleurs souvent comparé à celui de Dubaï<sup>76</sup>. Dans cette optique, le Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani du Qatar mène une politique étrangère audacieuse, voire contradictoire pour certains observateurs<sup>77</sup>. Afin de sortir de ses têtes à têtes avec l'Iran et l'Arabie saoudite, il diversifie ses alliances et s'efforce de se rendre indispensable à de nombreux partenaires. Pour contrebalancer sa faiblesse géographique et démographique il développe une capacité d'influence multi relationnelle et multidimensionnelle<sup>78</sup>. En Libye, par exemple, le Qatar réussit le tour de force d'entretenir de bons rapports avec le régime, comme avec la famille royale des Senoussi. Il participe surtout au retour en grâce de certains opposants liés aux Frères musulmans. Cette stratégie de réseaux est au service de grandes ambitions, notamment au moment où la découverte des gaz de schiste américains a fait s'effondrer les prix du gaz naturel liquide. La Libye, qui dispose de réserves colossales estimées à 1550 milliards de m<sup>3</sup>, constitue à n'en pas douter un formidable tremplin à partir duquel elle pourra partir à la conquête de l'Europe. Pour le Qatar qui partage avec l'Iran le même gisement de gaz dans le Golfe persique<sup>79</sup>, il est donc stratégique de revenir dans le jeu du gaz naturel liquide après avoir échoué à remporter les appels d'offres lancés en 2007 par des Libyens désireux de développer ce secteur. Ainsi, à la différence des autres États du Golfe qui s'efforcent de contenir la vague de colère en cours dans les pays arabes<sup>80</sup>, le Qatar voit dans les révolutions en devenir en Tunisie et en Égypte l'opportunité de faire bouger les lignes à son profit et de s'affirmer aux yeux de la communauté internationale

---

<sup>76</sup> Témoignage recueilli par l'auteur.

<sup>77</sup> DAGHER Sam, LEVINSON Charles and COKER Margaret, « Tiny Kingdom's Huge role in Libya Draws Concern », *Wall Street Journal*, 17 octobre 2011.

<sup>78</sup> LAZAR Mehdi, « Qatar : une politique d'influence entre conjoncture favorable et fondamentaux géographiques » in La revue géopolitique, [diploweb.com](http://diploweb.com), le 27 mai 2012.

<sup>79</sup> Le South Pars est un des plus importants gisements au monde.

<sup>80</sup> Le Qatar contribue cependant à l'effort collectif de stabilisation mené par l'Arabie saoudite dans le Golfe. Il participe notamment à l'intervention militaire des pays du Conseil du Golfe afin de ramener le calme dans les rues du Bahreïn. En effet, les manifestations des opposants chiites au Bahreïn contre la famille régnante Al-Khalifa, ou le soulèvement du peuple yéménite contre le Président Saleh constituent, par leur proximité, une menace pour la stabilité des pays de la région et une remise en cause des équilibres qui gouvernent leurs relations.

comme une puissance à part entière et plus seulement comme un acteur d'influence et de médiation<sup>81</sup>. A la veille de la révolte en Cyrénaïque, alors qu'elle a rejoint le concert des nations, la Libye est certes courtisée mais sa position apparaît mal assurée.

### 3) La révolte de la Cyrénaïque

Mobilisées par les conséquences des bouleversements survenus en Tunisie et en Égypte, préoccupées par la contagion qui gagne le Golfe, les chancelleries occidentales et arabes ne prêtent pas réellement attention à la manifestation qui éclate le 15 février 2011 à Benghazi.

#### 3.1) La rébellion d'une province, vue de Tripoli

La ville de Benghazi, à l'instar de toute la Cyrénaïque, est marginalisée par le régime. De plus, les mafias locales sont, depuis l'accord italo-libyen de lutte contre les filières d'immigration clandestines signé en 2008, privées des subsides issus du trafic des êtres humains vers l'Europe<sup>82</sup>. Aux rivalités régionales que nous avons développées précédemment s'ajoutent également des tensions savamment entretenues par le régime. La libération des infirmières bulgares est ainsi vécue comme une provocation pour la population de Benghazi, car huit années de procédure judiciaire avaient persuadé les familles des enfants contaminés de leur culpabilité. A cette colère, instrumentalisée par un régime désireux de se disculper, s'ajoute également celle des familles des « disparus » de la prison d'Abou Salim<sup>83</sup>. Certaines d'entre elles se sont en effet organisées en association. Elles ont choisi, encouragées par les dédommagements obtenus au terme du procès des infirmières bulgares<sup>84</sup>, de porter leur cause en justice. Elles sont défendues par Fathi Terbil, un avocat acquis à la cause des droits de

---

<sup>81</sup> COATES ULRICHSEN Kristian, *Qatar and the Arab Spring*, C. Hurst and Co Publishers Ltd, London, 2014, 231p., p.6.

<sup>82</sup> LUGAN Bernard, *Histoire et géopolitique de la Libye des origines à nos jours*, édition Bernard Lugan, 2015, 225 p., p.153.

<sup>83</sup> En juin 1996, le régime libyen est accusé d'avoir massacré entre plusieurs centaines à plus d'un millier de détenus, à la suite d'une mutinerie survenue dans la prison de haute sécurité d'Abou Salim à Tripoli. Les prisonniers disparus étaient essentiellement des prisonniers politiques, que le gouvernement libyen a toujours présentés comme appartenant au Groupe islamique combattant en Libye.

<sup>84</sup> Au terme du procès des infirmières bulgares, 460 familles de Benghazi ont reçu 1 million de dollars chacune en échange du pardon nécessaire pour commuer la peine de mort prononcée en peine de prison à perpétuité.

l'homme, qui par le passé a déjà été arrêté à plusieurs reprises par la police du régime. Le 15 février 2011, Fathi Terbil est de nouveau interpellé. Immédiatement, les familles que l'avocat défend se rassemblent pour protester. Très vite, plusieurs centaines de personnes se retrouvent alors dans les rues. Personne, pas même le colonel Kadhafi, ne mesure alors la portée de cette manifestation, ni les conséquences qu'elle aura pour le pays tout entier.

En signe d'apaisement, Fathi Terbil est libéré le lendemain. Le régime relâche également 110 membres du GICL. Il prend par ailleurs des mesures sociales en supprimant des taxes et des droits de douanes sur les aliments et en versant une prime aux familles. Mais ces libérations sont perçues comme un aveu de faiblesse. Quant aux primes, elles n'apaisent pas les insurgés, dont la colère provient des rivalités tribales, régionales, politiques et religieuses entretenues par le régime<sup>85</sup>. Les affrontements avec les forces de l'ordre se poursuivent et s'amplifient, se transformant en révolte qui gagne l'ensemble de la Cyrénaïque. Al Baïda et Derna se soulèvent également, bientôt suivies de Tobrouk. Renforcés par les combattants d'Al Baïda et de Derna, les révoltés de Benghazi parviennent à s'emparer de la Katiba Fadil Bou Omar, symbole du pouvoir, et en chassent les forces de sécurité. Le régime, bien décidé à reprendre la main, minimise les incidents, qui, selon lui, demeurent circonscrits à la Cyrénaïque. C'est oublier que d'autres villes se sont révoltées : le port de Misrata, la ville de Zouara à l'ouest de Tripoli ou celle de Zintan dans le Djébel Nefousa.

Alors que certains y voient la propagation d'une révolution partie de Benghazi, le régime dénonce l'action des opposants qu'il qualifie de « saboteurs ». Ces derniers s'efforcent, grâce au mouvement baptisé « journée de colère », de propager sur les réseaux sociaux l'esprit qui prévalait cinq ans auparavant, lorsque les manifestations contre les caricatures de Mahomet avaient tourné, à Benghazi, en révolte contre le régime avant d'être brutalement réprimées<sup>86</sup>. Pour Bernard Lugan, la révolte de ces villes, au contraire des pays voisins, n'est pas tant l'expression d'un rejet populaire et spontané d'un régime en place, qu'une manifestation violente des profondes rivalités qui divisent la société libyenne et qui sont entretenues par le

---

<sup>85</sup> LUGAN Bernard, *Histoire et géopolitique de la Libye des origines à nos jours*, édition Benard Lugan, 2015, 225 p., p. 154.

<sup>86</sup> OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p. 264-266.

régime<sup>87</sup>. La révolte de Misrata, par exemple, est pour lui la conséquence directe du renversement d'alliance opéré en 1975 par le colonel Kadhafi après la découverte d'un complot dirigé contre sa personne. La répression qui s'en suivit, notamment contre les officiers et cadres du régime issus de la ville, contribua à entretenir la haine que lui vouèrent jusqu'au bout les élites de Misrata. Les régions qui se rebellent sont donc celles qui, comme nous l'avons vu précédemment, ont été opprimées par le colonel Kadhafi, qu'il s'agisse de la Cyrénaïque, mais aussi des tribus berbères du djébel Nefousa qui subissent la politique arabo-islamique du régime. Ce dernier, qui ne comprend pas les raisons de ces soulèvements, dénonce également la main de l'étranger, en particulier celle de l'Algérie et de l'Égypte. Une fois de plus, il agite le péril islamiste, en particulier le danger que représentent Al-Qaïda<sup>88</sup> ou Aqmi en Libye. En fait, les dirigeants islamistes sont partagés. Les représentants de la communauté des Frères musulmans libyens en exil hésitent entre appuyer les réformes ou soutenir les révoltes à l'instar des Frères tunisiens et égyptiens. Les anciens combattants du GICL sont également divisés, notamment au sujet de la question des libérations de prisonniers. Mais tous finissent par choisir d'accompagner les révoltes en cours. Le GICL adopte même à cette occasion une nouvelle dénomination qui rend compte des aspirations de renouveau des insurgés : le Mouvement islamique Libyen pour le changement (MILC)<sup>89</sup>. Les liens de solidarité entre les islamistes forgés pendant leurs années de captivité, puis entretenus et structurés en réseaux économiques et politiques pendant les années d'exil sont alors mis au profit des différentes rébellions qui se développent dans le pays. Car la révolte des villes de Cyrénaïque apparaît peu coordonnée et certainement pas suffisamment organisée pour résister à une contre-offensive du gouvernement libyen. Ce dernier, après une période d'hésitation où il laisse entrevoir la possibilité d'une réforme constitutionnelle, entreprend finalement d'user de la force. Alors que le régime dispose d'atouts économiques ou politiques pour asseoir son

---

<sup>87</sup> LUGAN Bernard, *Histoire et géopolitique de la Libye des origines à nos jours*, édition Bernard Lugan, 2015, 225 p, p. 131-137.

<sup>88</sup> Jean-Christophe Notin cite notamment la déclaration de Moussa Koussa, ministre des Affaires étrangères libyen, aux ambassadeurs occidentaux le 20 février 2011. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 40.

<sup>89</sup> Voir au sujet des hésitations initiales au sein des mouvements islamistes FITZGERALD Mary, «Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the Revolution», in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 177-204.

autorité et soumettre les villes révoltées, il fait, trop tard, le choix de la manière forte<sup>90</sup>. Son hésitation initiale est en effet passée pour un aveu de faiblesse qu'il s'agit maintenant de faire oublier. La brutalité de la reprise en main qui s'annonce laisse peu d'espoir au dialogue et à la mesure. Or, c'est cette montée aux extrêmes et la détermination à user de la violence qui contribue à provoquer l'isolement du régime libyen et assure aux rebelles le soutien de la communauté internationale.

### 3.2) L'image d'une révolution pour la liberté véhiculée par le Qatar en Occident

Dans les pays occidentaux, les révoltes des villes de Cyrénaïque des régions berbérophones suscitent une grande circonspection. Les chancelleries peinent à prendre la juste mesure des événements en cours. Certains n'hésitent cependant pas à établir un lien entre la révolution qui, en 2005, porte au pouvoir les « orangistes » en Ukraine, le mouvement sans précédent de fronde postélectorale qui secoue l'Iran en 2009 et les révolutions arabes. Cette lame de fond apparaît pour beaucoup comme la manifestation évidente des aspirations légitimes de chaque peuple, quelles que soient sa religion, son histoire ou sa culture, à accéder à la démocratie. A l'instar des révolutions tunisienne et égyptienne, la Libye est donc également sujette au réveil des peuples qui secouent le joug de l'oppression et renversent leurs dirigeants. Loin d'une lecture ethnique ou tribale des affrontements en cours, de nombreux observateurs y voient le sursaut d'une opposition libyenne certes défaite, mais pas totalement anéantie. Les Libyens qui scandent « Libye libre ! » ne dénoncent pas la misère, à l'instar des voisins tunisiens ou égyptiens, mais les quarante-deux ans de règne du colonel Kadhafi. Malgré la surveillance du net, les révoltes qui éclatent à travers la Libye sont le signe que la résistance s'organise à l'intérieur du pays, comme à l'étranger<sup>91</sup>. Et les premières défections enregistrées par le régime confortent les rebelles dans la légitimité de leur combat. Si les intellectuels français, comme Bernard-Henri Lévi, sont, à force d'activisme, parvenus à attirer l'attention des médias

---

<sup>90</sup> Voir à ce sujet les déclarations du colonel Kadhafi ou de son fils Saïf al-Islam promettant, par exemple, de faire « couler des rivières de sang dans toute la Libye ».

<sup>91</sup> OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand Montrond, Fayard, 2013, 352p., p.263-266 et FITZGERALD Mary, «Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution», in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p.

sur le sort des insurgés et à promouvoir le Conseil national de transition (CNT)<sup>92</sup>, c'est aussi parce que le gouvernement français a intérêt à faire oublier au plus vite la crise politique déclenchée par les déclarations du ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie<sup>93</sup>, au début de la révolution tunisienne. Dans cette opération de réhabilitation, la France se doit d'être aux côtés des combattants de la liberté.

Par ailleurs, il faut considérer le rôle déterminant joué par la chaîne de télévision qatarie Al Jazeera. Créé en 1996, ce média constitue un formidable outil de rayonnement et d'influence pour le Qatar, notamment depuis 2006 et le lancement de Al Jazeera English. Cette nouvelle chaîne, qui s'est illustrée lors du conflit israélo-palestinien, entre décembre 2008 et janvier 2009, a acquis une véritable reconnaissance internationale. L'émir du Qatar Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani et son Premier ministre Cheikh Hamad bin Jassim Al-Thani, se sont démarqués de leurs voisins en promouvant une politique progressiste et innovante, compatible dans une certaine mesure avec les standards occidentaux de modernité, voire de démocratie, pendant que leurs voisins ne cessaient d'affirmer l'identité arabe et islamique de leur Etat. Après les révolutions tunisienne puis égyptienne et avec la crise Libyenne, le Qatar opère un changement radical en sortant de son rôle de puissance médiatrice pour se poser en champion des soulèvements en Afrique du Nord. Le Qatar, qui s'efforce d'apparaître comme un pont entre le monde occidental et le Moyen-Orient, voit dans ces soulèvements l'opportunité de bâtir une politique interventionniste et de s'imposer comme un modèle au sein du monde arabe. S'agissant des révolutions arabes, Al Jazeera a pris la mesure des événements en cours en Tunisie, mais a ensuite bousculé tous les programmes de langue anglaise afin de se consacrer exclusivement au suivi de la révolution égyptienne. En enregistrant une progression de 2500% de son taux d'audience<sup>94</sup>, Al Jazeera English a non seulement renforcé son statut,

---

<sup>92</sup> Bernard-Henri Lévi parvient à rencontrer le président du CNT, Moustapha Abdeljalil, à Benghazi le 5 mars 2011. Il est également sur le perron de l'Elysée lors de la reconnaissance du CNT par le président de la République.

<sup>93</sup> En février 2011, en pleine révolution tunisienne, la France traverse une grave crise politique. Le ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, est contrainte à la démission après avoir proposé au président Ben Ali le savoir-faire français en matière de maintien de l'ordre.

<sup>94</sup> COATES ULRICHSEN Kristian, *Qatar and the Arab spring*, Hurst and Compagny, London, 2014, 231p., p.49.

mais aussi contribué à influencer la perception des événements en cours et, partant, à façonner l'opinion publique internationale. En s'appuyant sur un réseau de journalistes de terrain, la chaîne qatarie a choisi de se faire la voix des opposants au régime, avec un sens particulier de la dramatisation. Ainsi, les informations diffusées le 21 février rapportant l'utilisation d'avions et d'hélicoptères contre des manifestants pacifistes dans Tripoli n'ont certes jamais été prouvées, mais elles ont pourtant été reprises par l'Agence France-Presse et le New York Times, contribuant ainsi à conforter, aux yeux de l'opinion publique internationale, l'impression de similitude avec les révolutions tunisienne et égyptienne et à isoler un peu plus le régime de Kadhafi. Le 7 mars, le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, le cheikh qatari Abdul Rahman al-Attiyah n'hésite pas à qualifier de « crime contre l'humanité » la répression menée par le colonel Kadhafi contre les civils. La dénonciation du régime libyen et la prise à témoin de l'opinion internationale se partagent donc entre les occidentaux et les pays du Golfe.

Dans un pays marqué par une forte dimension tribale, sans institutions politiques pérennes mais où la personnalisation du pouvoir est sans égale, le chef ne peut maintenir l'unité et la stabilité de la nation qu'au prix d'un jeu d'alliances et de rivalités savamment entretenues. Faute d'avoir ni prévu, ni compris les raisons des révoltes de février et pour avoir voulu les écraser, sans tenir compte de l'impact sur les chancelleries étrangères des événements en cours dans les pays voisins, le colonel Kadhafi, dont la position internationale ne bénéficie pas d'appuis suffisamment solides, se trouve rapidement isolé. A l'intérieur du pays, les conditions d'une révolution ne sont pourtant pas réunies. Cette situation n'ira pas sans poser des difficultés aux alliés durant la campagne et constituera, une fois le régime abattu, un obstacle de taille lors de la construction politique du pays.

## **II) Une guerre menée sans but commun par une coalition divisée, puis par l'OTAN, qui laisse libre cours à une compétition exacerbée entre les principaux acteurs**

La raison importante qui peut expliquer la faiblesse de l'accompagnement mis en place par les alliés tient à l'absence d'une stratégie clairement exprimée et partagée entre eux. En effet, aucun but commun de guerre n'est mis en avant. La référence à la résolution 1973 et la « protection des populations » qui est régulièrement invoquée par la coalition, puis par l'OTAN, ne saurait constituer un « effet final recherché ». Bâtie dans l'urgence sur des principes humanitaires, la résolution 1973 de l'ONU demeure ambiguë. Même si elle offre des marges de manœuvres importantes, pour peu que l'on en ait une interprétation permissive, elle ne contribue ni à ressouder une communauté internationale divisée, ni à fédérer les membres de la coalition qui se cherchent toujours un leader incontesté. Alors que la France, qui fait le pari d'une logique institutionnelle, croit parvenir à imposer son modèle et tirer les bénéfices du conflit en s'appuyant sur le CNT, les pays du Golfe, en particulier le Qatar et les Émirats arabes unis, qui comprennent la faiblesse de représentativité dont pâti le CNT, tentent de profiter de leurs réseaux particuliers pour promouvoir leurs intérêts.

### 1) La responsabilité de protéger et la marche vers la guerre

Le 11 février 2011, le monde entier a les yeux rivés sur la place Tahrir du Caire. Le raïs égyptien, abandonné par l'armée, vient en effet de démissionner. Près d'un mois après le départ en exil du président tunisien Ben Ali, une révolution populaire et spontanée est de nouveau parvenue à renverser un autocrate, le président Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981. Et la fièvre, loin de se calmer touche également la péninsule du Golfe. Le 27 janvier 2011, le Yémen est secoué par des manifestations d'étudiants à Sanaa qui réclament le départ du président Saleh. La fronde gagne également le royaume du Bahreïn le 14 février 2011, menaçant la dynastie sunnite des Al-Kahlifa. La communauté internationale dans son ensemble demeure stupéfaite. En février 2011, la volonté d'intervenir en Libye n'est donc pas évidente. Sans la détermination franco-anglaise et le soutien de la Ligue arabe, la communauté internationale se serait sans doute contentée de condamner la répression engagée par le régime à l'endroit des insurgés, et de voter à l'ONU des sanctions intermédiaires. Le biais adopté par Paris et Londres pour convaincre le reste du monde du bien-fondé de l'emploi de la force contre le régime Libyen est humanitaire. Or, ce biais, s'il présente l'avantage de fédérer la communauté des États et l'opinion internationale, ne constitue pas un but de guerre.

Pire, il peut même s'avérer être une source de division. Enfin il restreint et complique davantage la marge de manœuvre des alliés dans la conduite des opérations.

#### 1.1) L'offensive diplomatique française et britannique avec le soutien de la Ligue arabe

##### *La prudence américaine*

Si la France et l'Angleterre se distinguent comme les fers de lance de l'offensive diplomatique en faveur de la rébellion libyenne, c'est surtout parce que les États-Unis font preuve d'une extrême prudence. Aux États-Unis, le président Obama, élu en 2008 sur la promesse de mettre fin aux guerres d'Irak et d'Afghanistan, s'efforce de rétablir l'image des États-Unis sur la scène internationale. Il conduit donc une politique de « la main tendue » vers l'Iran et la Russie et promeut un plus grand dialogue avec le Moyen-Orient (discours du Caire en 2009). Cependant la répression de la vague de contestation post-électorale en Iran (2009), les tensions qui naissent suite aux révélations du programme nucléaire iranien, et le retour de Vladimir Poutine au pouvoir mettent un terme à ses ambitions. En outre, les révolutions arabes interviennent alors que les États-Unis n'ont pas encore quitté l'Irak (fin 2011) et que le contingent afghan ne cesse de croître pour lutter contre Al-Qaïda. Le bilan en politique étrangère est donc maigre au moment où s'ouvre la campagne électorale pour les élections présidentielles de 2012. Par ailleurs, les États-Unis viennent de mettre au point leur technologie d'extraction du gaz de schiste. Les ressources du pays sont immenses et lui permettent non seulement de devenir un pays exportateur, mais surtout de s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis du Moyen-Orient. C'est un pas décisif au moment où l'administration américaine conduit des négociations secrètes avec l'Iran sur le dossier du nucléaire<sup>95</sup> et souhaite opérer un pivot stratégique vers l'Asie. L'administration Obama met donc du temps à prendre position. Il faut, par exemple, attendre le 3 mars 2011 pour que le président américain déclare que le colonel Kadhafi a perdu toute légitimité et qu'il doit partir. Le gouvernement américain est divisé sur la question d'une intervention militaire en Libye et sur les moyens de

---

<sup>95</sup> Les négociations entre les États-Unis et l'Iran sur le dossier du nucléaire iranien n'ont jamais cessé, même au moment des fortes tensions avec le Président Ahmadinejad. Elles se sont intensifiées avec l'élection du président Hassan Rohani le 21 juin 2013. Voir JAUVERT Vincent, « Iran-Usa. Des négociations secrètes sur le nucléaire », L'Obs, 2 décembre 2011.

la conduire, au moment où les États-Unis se retirent d'Irak<sup>96</sup>. Parmi les opposants farouches à une intervention, le secrétaire à la Défense, Robert Gates, et le vice-président, Joe Biden. Ils dénoncent l'inefficacité d'une no-fly zone (NFZ)<sup>97</sup>, pourtant proposée par les alliés français et britanniques, mais aussi les conséquences d'une nouvelle intervention occidentale dans un pays arabe et l'absence de plan de reconstruction. Par ailleurs, le gouvernement américain ne sait pas quoi penser de la représentativité du Conseil national libyen de transition (CNT) qui s'est formé le 5 mars 2011, au lendemain des révoltes de Benghazi, sous la présidence de Moustapha Abdeljalil<sup>98</sup>, ni du comité exécutif, sorte de gouvernement transitoire, qui est quant à lui présidé par Mahmud Jibril, universitaire enseignant aux États-Unis. Il s'interroge également sur la qualité des membres qui composent ce conseil. Ces derniers viennent d'horizons culturels très différents. Les universitaires, traditionalistes ou réformateurs côtoient d'anciens magistrats du régime, des avocats militants des droits de l'homme et des islamistes. Certains ont été emprisonnés par le régime avant de bénéficier de l'appui de Saïf al-Islam lors du processus de réconciliation nationale, tandis que d'autres, comme Mustapha Abdeljalil l'ont servi fidèlement au poste de président de la Cour suprême, puis de ministre de la Justice. Tous ces éléments incitent donc les Américains à faire preuve de beaucoup de prudence, d'autant que la liste des membres du CNT<sup>99</sup> est tenue secrète et ne cessera d'évoluer au cours du

---

<sup>96</sup> LINDSTRÖM Madelene et ZETTERLUND Kristina, *Setting Stage for the Military Intervention in Libya*, FOI, [www.foi.se](http://www.foi.se), octobre 2012, 94 p., p.41-43.

<sup>97</sup> La NFZ dans la doctrine d'emploi des forces américaines suppose notamment d'acquérir la suprématie aérienne, c'est-à-dire de détruire toute les défenses anti-aérienne adverses. Il s'agit donc d'une option militaire lourde de conséquences et non pas d'une simple injonction à faire respecter.

<sup>98</sup> Moustapha Abdeljalil, ancien président de la cour suprême de Libye (2002-2007), puis ministre de la Justice a, par exemple, confirmé la peine de mort des infirmières bulgares en 2007. Chargé par le régime de négocier avec les rebelles de Benghazi, il se rallie à leur cause le 27 février 2011. Il est réputé proche des islamo-conservateurs. C'est une des raisons pour lesquelles les Américains soupçonnent le CNT d'être sous l'influence des islamistes. NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 94-95.

<sup>99</sup> Le secret qui entoure la liste tient à des raisons de sécurité. Cf. HADDAD Saïd, « La fin de l'État des masses ou les incertitudes libyennes », *L'Année du Maghreb*, VIII/2012, dossier : Un printemps arabe ?, p. 323-339. Il correspond aussi au souci de conserver les soutiens de la communauté internationale alors que les islamistes conservateurs ne cessent de faire évoluer sa composition qu'ils jugent trop libérale. Cf. FITZGERALD Mary, « Finding Their Place - Libya's Islamists during and after therevolution », in COLE Peter and McQUINN

conflit. Il apparaît, en fait, que les États-Unis sont préoccupés par les événements au Yémen et surtout à Bahreïn, où ils craignent que l'Iran n'exploite la situation à son avantage.

### *L'offensive franco-britannique*

A l'inverse, le président Nicolas Sarkozy, prend très vite fait et cause pour les rebelles libyens et la légitimité de leur combat. Beaucoup d'explications ont été avancées à ce sujet<sup>100</sup>. Certains ont vu dans ce soutien l'occasion pour la France de faire payer les humiliations subies lors de la visite parisienne de Mouammar Kadhafi en 2007 et la signature des contrats promis qui se fait attendre. D'autres affirment que le conflit voulu par la France était un moyen de promouvoir l'excellence du Rafale, dont le carnet de commande demeurait désespérément vide, ou encore l'occasion de mettre la main sur les réserves d'hydrocarbures libyens. En outre, certains ont prêté au président Nicolas Sarkozy des motivations électoralistes, en particulier le souhait d'influer favorablement sur le sort des élections cantonales françaises du 20 au 27 mars 2011, mais surtout de conforter sa stature internationale de chef d'Etat dans l'opinion publique française à la veille de la présidentielle de 2012. Enfin, des journalistes politiques, notamment ceux du journal en ligne Mediapart<sup>101</sup>, reprennent le 12 mars 2012 les accusations prononcées par Saïf al-Islam Kadhafi dans un entretien accordé à Euronews le 16 mars 2011<sup>102</sup> et avancent que le régime de Kadhafi aurait financé la campagne victorieuse de Nicolas Sarkozy en 2007. Partant, d'autres journalistes soutiennent que la détermination française était non seulement liée à la personnalité du président Sarkozy, mais avait surtout pour objectif de faire disparaître les traces de

---

Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 183.

<sup>100</sup> Pour plus de détails voir notamment LINDSTRÖM Madelene et ZETTERLUND Kristina, *Setting Stage for the Military Intervention in Libya*, FOI, [www.foi.se](http://www.foi.se), octobre 2012, 94 p., p. 17-24.

<sup>101</sup> Il s'agit de Fabrice Arfi et Karl Laske, signataires de l'article du 1<sup>er</sup> mars 2007 « Présidentielle 2007 : Kadhafi aurait financé Sarkozy », ainsi qu'Edwy Plénel directeur de la publication de Mediapart.

<sup>102</sup> Saïf al-Islam accuse, le premier, le président de la République française d'avoir reçu de l'argent libyen pour financer sa campagne et lui demande de le rendre. Voir « interview exclusive Saïf al-Islam accuse Nicolas Sarkozy », Euronews, 16 mars 2011.

financement de cette campagne<sup>103</sup>. Ces accusations font l'objet d'investigations judiciaires depuis 2013, sans que les preuves de financement illégal aient pu être établies. Pour Jean-Christophe Notin, toutes ces explications n'épuisent pas la question de la détermination anglaise. Il défend donc l'idée que c'est le refus du fatalisme qui est le moteur principal du couple franco-anglais. En France, la volonté de faire oublier au plus vite les hésitations initiales et la crise politique qui s'en est suivie<sup>104</sup>, comme le désir de se démarquer de la présidence de Jacques Chirac, dont l'action en ex-Yougoslavie restait associée aux massacres de Srebrenica, ont convaincu le président Sarkozy de soutenir les rebelles<sup>105</sup>. En Angleterre, le Premier ministre, David Cameron (qui n'est concerné par aucune élection) veut éviter l'immobilisme coupable de John Major lors de la crise en Bosnie, sans pour autant tomber dans le suivisme de Tony Blair lors de l'intervention en Irak. Enfin, au refus de l'immobilisme, il convient d'ajouter, le souhait pour les deux chefs d'État de promouvoir les intérêts économiques de leurs nations respectives. Le président français et le Premier ministre britannique sont donc à la manœuvre pour convaincre leurs homologues européens de s'engager plus avant. Lors du conseil des ministres de l'Union européenne (UE) le 23 février 2011, l'Europe prend ainsi les premières sanctions économiques visant à geler les avoirs du colonel Kadhafi ainsi que ceux de sa famille, puis les élargit, le 8 mars, à la banque centrale et au principal fonds souverain (Libyan Investment Authority) qui gère près de 50 milliards d'euros. Le 26 février 2011, le Conseil de Sécurité de l'Organisation des nations unies (ONU) vote également à l'unanimité la résolution 1970, soit une gamme de mesures, allant de l'embargo total sur les armes, au gel des avoirs en passant par l'interdiction de voyager pour Muammar Kadhafi et une partie de son clan. Passés ces mesures d'ordre essentiellement économiques et financières, puis les appels à la cessation des exactions commises contre la population libyenne, rien ne se produit en dehors, peut-être, de l'exclusion symbolique, le 2 mars, de la Libye de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Cet immobilisme

---

<sup>103</sup> GRACIET Catherine, *Sarkozy-Kadhafi histoire secrète d'une trahison*, Paris, Seuil, 2013, 265 p.

<sup>104</sup> En février 2011, en pleine révolution tunisienne, le ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, est contrainte à la démission.

<sup>105</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 91-96.

démontre, également, s'il en était besoin, les profondes divisions qui parcourent l'Europe<sup>106</sup>, au premier rang desquelles les divergences de vues entre la France et l'Allemagne.

Or, remis de sa surprise, le régime libyen a entrepris de reprendre la main. Sous la pression des armes lourdes, les rebelles reculent, notamment dans les villes situées sur la côte orientale de la Tripolitaine. La France avec l'Angleterre défendent donc, seules contre tous, le principe de la no-fly zone (NZF)<sup>107</sup>. Ce concept, les militaires le savent bien, ne constitue pas un but de guerre. Il a cependant le mérite politique de ne pas effrayer les pays qui pourraient être inquiets des velléités occidentales en Libye et de parler aux opinions publiques désormais sensibilisées au sort des civils libyens. Plus qu'une stratégie de campagne, c'est bien une opération politique de communication qui s'engage. La France ne s'arrête pas là ; elle force même le destin en étant le premier pays à reconnaître le CNT comme « seul représentant » légitime du pays, le 10 mars 2011, veille du Conseil européen consacré à la Libye. Au-delà de l'influence indéniable de l'intellectuel Bernard-Henri Lévy dans cette décision, le président Sarkozy, bien informé sur la situation libyenne depuis le 6 mars, grâce aux moyens militaires français déployés sur le terrain, veut conserver l'initiative en faisant un pari sur l'avenir. Afin d'éviter que le pays ne se scinde en autant de parties que de factions rebelles, la France choisit très vite de reconnaître et de soutenir le CNT comme seul organe politique alternatif au régime en place. Cette stratégie de reconnaissance institutionnelle paraît s'imposer d'autant plus naturellement que l'opposition au régime, à la veille des révoltes, est moribonde et éclatée. Par ailleurs, les réseaux français, à la différence des alliés du Golfe, sont essentiellement construits autour des personnalités du régime en place. Cette reconnaissance a également pour finalité à terme d'assurer au CNT le déblocage des avoirs financiers du gouvernement libyen gelés par la communauté internationale. Mais ce pari politique de l'unité contre l'éclatement, et implicitement du soutien militaire, logistique et financier qu'il va nécessiter n'est pas partagé. Lors du conseil européen du 10 mars, l'Allemagne, placée au pied du mur par l'initiative française, se désolidarise du duo franco-anglais. Elle refuse de

---

<sup>106</sup> Si le parlement européen appelle à reconnaître le CNT comme représentant du peuple libyen, la Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, se refuse à le faire.

<sup>107</sup> La France sait pourtant que La no-fly zone est insuffisante pour empêcher le régime d'utiliser ses chars et ses canons, mais permettra en fait de conduire des frappes ciblées. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 62-63.

reconnaître le CNT comme le seul représentant du peuple libyen et appelle à la mesure et à l'unité de la réponse européenne. Malgré l'implication du président Nicolas Sarkozy et du Premier ministre David Cameron qui pressent leurs homologues européens de s'engager en faveur du CNT et de la NFZ, les vingt-sept pays ne peuvent s'entendre que sur un élargissement des sanctions économiques et sur un appel au départ du colonel Kadhafi. Tandis que le parlement européen appelle l'UE à reconnaître le CNT comme représentant du peuple libyen, le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la britannique Catherine Ashton, se refuse à le faire et s'interroge sur l'utilité d'une NFZ<sup>108</sup>. Sans volonté politique européenne partagée, l'Europe de la défense ne sera donc d'aucun secours pour le binôme franco-anglais. Les soutiens sont donc à chercher ailleurs, notamment pour la France, qui ambitionne d'obtenir une résolution du conseil de sécurité et, à terme, de réunir une coalition aussi large que possible pour intervenir.

#### *Le soutien de la Ligue arabe*

Dans le Golfe, le Qatar et les Émirats arabes unis ont choisi, eux aussi, de soutenir les rebelles. Le 28 mars 2011, le Qatar est le deuxième pays après la France et le premier pays arabe à reconnaître le CNT. Ce soutien se concrétise aussi par l'envoi de trois avions d'aide humanitaire à Benghazi. Il s'appuie sur des organisations non gouvernementales comme Qatar Charity ou le Croissant-Rouge qatari. Mais, il s'organise surtout autour des réseaux d'affaires et des réseaux d'anciens opposants au régime rentrés au pays lors du processus de réconciliation ou depuis la révolte de Benghazi<sup>109</sup>. Outre les dizaines de millions de dollars dépensés en aide humanitaire, le Qatar participe à l'ouverture d'un établissement médical à Benghazi. Il favorise également l'installation de la chaîne de télévision privée Libya al-Ahrar qui émet le 30 mars à partir de Doha en s'appuyant notamment sur son studio à Benghazi. Le 7 mars, une nouvelle étape est franchie, puisque le secrétaire général qatari du Conseil de

---

<sup>108</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 96-97.

<sup>109</sup> FITZGERALD Mary, «Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution», in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 181-183.

coopération du Golfe<sup>110</sup> (CCG), le Cheikh Abdul Rahman al-Attiyah, en appelle au conseil de sécurité de l'ONU pour protéger la population libyenne et préconise, à cette fin, l'imposition d'une zone d'exclusion aérienne. Le 12 mars, la Ligue arabe<sup>111</sup>, de son côté, par la voix de son secrétaire général l'égyptien Amr Moussa, reprend les demandes du CCG et assure le Conseil national de transition libyen de sa coopération<sup>112</sup>. La caution morale apportée par les pays du Golfe et la Ligue arabe permet d'emporter le soutien américain et de faire tomber les réticences des pays africains, de la Russie ou de la Chine. Ce sont des pays farouchement hostiles à toute ingérence et pour qui cette opération s'apparente à une nouvelle intervention impérialiste occidentale en terre d'islam. Ainsi, avec l'appui de la Ligue arabe et d'une partie des pays africains, Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères, obtient le vote de la résolution 1973 au Conseil de Sécurité de l'ONU le 17 mars 2011. Par 10 voix « pour » et 5 abstentions, dont la Russie, la Chine et l'Allemagne, la résolution 1973 est adoptée sous chapitre VII de la Charte. Elle autorise donc le recours à la force. A la question de savoir quel est le but de l'intervention, la France, l'Angleterre et le Liban, qui représente la Ligue Arabe au conseil de sécurité de l'ONU, répondent qu'il s'agit de protéger les populations civiles libyennes. L'Allemagne, en s'abstenant de voter la résolution 1973, a créé un précédent. C'est en effet la première fois que Berlin n'apporte pas son soutien à un membre de l'OTAN lors d'un vote au Conseil de sécurité. C'est donc l'urgence humanitaire qui rassemble l'Occident et les pays du Golfe et qui scelle la victoire diplomatique franco-anglaise au moment où Misrata et Benghazi menacent de tomber. Cependant cette victoire en trompe l'œil obère dès le départ la marge de manœuvre militaire des futurs alliés et masque mal les divergences de vues des principaux acteurs de cette crise, des fissures que les premières frappes françaises, le 19 mars au début de l'opération Harmattan, vont révéler au grand jour.

---

<sup>110</sup> Le CCG est composé de l'Arabie saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, du Qatar, d'Oman et du Bahreïn.

<sup>111</sup> La ligue arabe représente 22 pays. La Libye est exclue des réunions depuis la répression de l'insurrection.

<sup>112</sup> Voir « Libye : la Ligue arabe demande une zone d'exclusion aérienne », Le Monde.fr avec AFP et Reuters, le 12 mars 2011, site : Le Monde.fr

## 1.2) Une cohésion internationale de façade qui se fissure déjà après le vote de la résolution 1973

Le consensus obtenu par la France à l'occasion du vote de la résolution 1973 au Conseil de sécurité des Nations Unies a été rendu possible car la motion a été perçue comme une résolution souverainiste qui engageait essentiellement la responsabilité du gouvernement libyen. C'était à bien à ce dernier et non pas à la communauté internationale qu'incombait la responsabilité de protéger sa population. Cette lecture a ainsi permis d'obtenir le soutien clef des organisations régionales, notamment celui de la Ligue arabe et d'une partie seulement des pays de l'Union africaine<sup>113</sup>. Ces derniers sont en effet divisés. En dehors du Rwanda, qui, au regard de son histoire, soutient l'intervention, l'Union africaine se déclare le 10 mars contre les principes d'exclusion aérienne, de reconnaissance du CNT ou d'intervention militaire étrangère. Elle préconise, dans le cadre d'une feuille de route africaine, la résolution du conflit par le dialogue entre toutes les parties prenantes et demande le respect de la souveraineté libyenne. Le préambule de la résolution 1973, qui affirme son « ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Jamahiriya libyenne », ou le quatrième paragraphe, qui « exclut le déploiement d'une force d'occupation étrangère sous quelque forme que ce soit et sur n'importe quelle partie du territoire » et impose aux États membres « d'informer immédiatement le Secrétaire général des mesures qu'ils auront prises (...) » sont donc de nature à rassurer les pays inquiets de l'interventionnisme franco-anglais et attachés à une lecture exclusive de la souveraineté. C'est donc apparemment une victoire pour ceux qui soutiennent qu'il appartient au régime Libyen de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger son peuple. Pourtant, le quatrième paragraphe de la résolution offre également l'opportunité à ceux qui défendent la conception d'une souveraineté conditionnelle de « prendre toutes les mesures nécessaires (...) pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya libyenne (...) ». Cette rédaction, pour le moins ambiguë, fait référence à la notion de « responsabilité de protéger » (R2P), une notion imaginée en 2001, qui vise à rendre la communauté internationale responsable de la protection des populations civiles, si les États sont incapables ou peu disposés à le faire. Or, mise en avant par Kofi Annan sous l'impulsion du ministre

---

<sup>113</sup> C'est notamment la thèse défendue par SIAD Arnaud, *L'intervention en Libye : Un Consensus en Relations Internationales ?*, Paris, L'Harmattan (Études africaines), 2015, 115 p.

canadien des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, cette idée fait débat car elle constitue une remise en cause du principe de souveraineté des États, principe fondateur des relations internationales institué par le traité de Westphalie (1648). En 2005, lors du sommet mondial de l'ONU, les États limitent donc la portée de la notion de R2P en s'opposant notamment à toute prise de mesures coercitives sans l'approbation du Conseil de sécurité. Pour la France et l'Angleterre, le quatrième paragraphe constitue donc une victoire, dans la mesure où il offre l'opportunité, avec la bénédiction du Conseil, de prendre toutes les initiatives militaires nécessaires aux fins de protéger les populations civiles. En escamotant la question des buts précis de l'intervention, tout en insistant sur l'urgence humanitaire, la France et l'Angleterre viennent potentiellement de doter la future coalition internationale d'une capacité d'action sans précédent. Mais en théorie seulement, car en pratique la marge de manœuvre des alliés, déjà limitée par le souci d'éviter des dommages collatéraux, est, faute de pouvoir engager des troupes au sol, fortement contrainte. Elle ne tarde pas à être mise à l'épreuve. Il ne s'agit plus désormais d'empêcher les avions du régime libyen de décoller, ni même de conduire des frappes ciblées sur des objectifs symboliques, il faut maintenant contrecarrer l'offensive des troupes loyalistes avant qu'elles ne reprennent Benghazi, ville symbole de la rébellion et siège du CNT.

Alors même qu'aucun but de guerre n'est clairement défini, et que chaque pays planifie une campagne de son côté, l'initiative française de frapper les colonnes de chars loyalistes en route vers Benghazi le 19 mars surprend ses plus proches alliés et suscite la colère de Moscou, de Pékin et de l'Union africaine, qui arguent que la résolution 1973 est déjà dévoyée. Comme pour leur donner raison, le 21 mars, le complexe résidentiel du colonel Kadhafi et plusieurs bâtiments administratifs de Tripoli, soupçonnés d'abriter des centres de commandement, sont bombardés par la coalition. Ces bombardements sont l'occasion de faire voler en éclat le fragile consensus international qui avait permis le vote de la résolution. L'Union africaine demande « la cessation immédiate de toutes les hostilités », tandis que la Ligue arabe met en garde contre la dévoiement des objectifs définis par la résolution 1973 qui n'autorise pas la coalition à mener la guerre contre le régime de Kadhafi ou la destruction de l'armée libyenne. Alors même que l'opération Harmattan débute, la perspective d'obtenir un nouveau mandat de l'ONU pour légitimer l'aide militaire apportée aux rebelles, puis ensuite la reconstruction du pays paraît donc improbable. La coalition devra donc se satisfaire d'une résolution ambiguë, dont l'interprétation, dénoncée à l'extérieur, divise parfois les principaux alliés eux-mêmes et condamne notamment les partenaires occidentaux à agir avec discrétion.

## 2) Une coalition mal assurée

Si la communauté internationale se divise sur l'interprétation de la résolution 1973, la coalition qui naît à l'occasion du sommet des chefs d'État et de gouvernement à Paris le 19 mars 2011 paraît, elle, déterminée. En dehors de la France et de l'Angleterre, les Belges et les Canadiens sont les premiers à mettre à disposition leurs avions au profit de la coalition. Ils sont suivis des Norvégiens, des Danois, des Espagnols et des Polonais. La Grèce, quant à elle, offre ses services et l'Italie ouvre ses bases aériennes. Les Émirats arabes unis, le Qatar le Maroc et la Jordanie se joignent également aux alliés. Malgré le soutien de l'ONU et de la Ligue arabe, cette coalition n'est pourtant pas aussi solide qu'elle en a l'air. Les États-Unis qui se sont résolus tardivement à soutenir l'intervention plaident ainsi pour un engagement mesuré et limité dans le temps. La Grande Bretagne et la France se divisent au sujet de la prise en main des opérations par l'OTAN et de leur conduite. Faute de leader incontesté, la coalition se trouve donc affaiblie, alors que les opérations sur le terrain s'enlisent.

### 2.1) La posture belliqueuse française surprend, voire irrite

L'offensive diplomatique française entraîne des débats en Angleterre et aux États-Unis, où de nombreux observateurs s'interrogent sur la posture en retrait de Washington<sup>114</sup>. Mais c'est l'empressement à frapper les troupes loyalistes qui révèle toute la détermination française et lui vaut de concentrer les plus vives critiques. Au sein de la coalition, la répartition de la charge des missions demeure déséquilibrée. Si l'on excepte la participation déterminante des États-Unis dans les premiers jours du conflit, ce sont essentiellement sur les forces franco-britanniques que reposent les efforts les plus importants. En outre, certains États (Pays-Bas, Suède) indiquent qu'ils n'entendent participer qu'aux opérations défensives.

A l'extérieur de la coalition, L'Algérie<sup>115</sup> ou la Turquie sont particulièrement sévères avec la France. L'ancienne puissance ottomane qui conserve des intérêts importants en Libye<sup>116</sup> est

---

<sup>114</sup> BOOT Max and KIRKPATRICK Jeane J., « Did Libya Vindicate leading from behind? », *Wall Street Journal*, 1<sup>er</sup> septembre 2011.

<sup>115</sup> Voir à ce sujet la tribune parue dans El Watan le 25 mars 2011.

<sup>116</sup> KENNETH R. Weinstein « L'influence turque dans la Libye post-Kadhafi », Hudson Institute, 3 septembre 2011, <http://www.hudson.org/research/8301-l-influence-turque-dans-la-libye-post-kadhafi>. La Turquie était présente à travers 180 firmes, principalement dans

hostile à toute intervention militaire. Elle privilégie une négociation directe avec Mouammar Kadhafi, d'autant plus qu'elle se sent tenue à l'écart des manœuvres diplomatiques initiées par les Français dans son ancien empire et sa désormais zone d'influence. Depuis le début de la crise, elle soupçonne ouvertement les Européens, au premier rang desquels les Français, de vouloir s'emparer des hydrocarbures libyens. Elle dénonce donc les frappes de la France et plus généralement sa posture de va-t-en-guerre qu'elle assimile à de l'opportunisme. Par ailleurs, elle s'offusque de n'avoir pas été invitée à la conférence des chefs d'État et de gouvernement de Paris, alors que l'Allemagne, qui s'est pourtant abstenue lors du vote de la résolution 1973, est conviée. En Europe, après le camouflet allemand, les Français doivent également essuyer les critiques des Italiens. La crise libyenne survient au moment où les relations bilatérales franco-italiennes sont au plus mal. Le rapprochement militaire franco-anglais initié depuis le traité de Lancaster House est regardé avec défiance par les Italiens. De plus, le gouvernement de Berlusconi est tout particulièrement soucieux de préserver les nombreux intérêts du pays en Libye<sup>117</sup>, notamment dans le domaine de l'énergie ou de la lutte contre l'immigration clandestine. Les critiques qui accablent la France au lendemain des premières frappes sur la Libye procèdent donc de rivalités d'intérêts entre puissances, des puissances d'autant plus inquiètes que la volonté politique française trouve à se traduire immédiatement en actes. La détermination et la réactivité françaises s'appuient en effet sur la Constitution, qui confère au chef de l'État le rôle de chef des armées. Grâce à un système décisionnaire politico-militaire singulier au sein de nos démocraties, le président de la République peut engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire là où d'autres chefs d'états doivent préalablement recueillir l'aval de leur représentation nationale. De plus, beaucoup de pays ne cachent plus leur refus de passer sous le commandement des puissances française ou anglaise et, comme la Belgique ou le Luxembourg, conditionnent désormais leur participation à l'implication de l'OTAN.

Enfin, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'intransigeance de la coalition emmenée par la France, puis par l'OTAN et dénoncent en particulier l'impossibilité de trouver une sortie

---

le secteur de la construction, tandis que 25000 ressortissants turcs travaillaient en Libye avant le début du conflit. Enfin, on estime que 950 millions de dollars avaient été investis par les sociétés turques, qui détenaient aussi 100 millions de dollars et 1,4 milliards d'arriérés de paiement.

<sup>117</sup> Le Corriere della Sera titre le 22 mars 2011 : « La guerre en Libye divise l'Italie et la France ».

politique à la crise. Il apparaît en effet que toutes les tentatives de cessez-le-feu ou de médiations initiées par l'Union africaine, la Turquie, l'Italie ou l'Afrique du Sud ont échoué<sup>118</sup>. Si ces tentatives sont restées vaines, c'est à chaque fois parce que l'une des parties était en situation de faiblesse ou parce qu'elles butaient sur la question du sort réservé au colonel Kadhafi. La France, par l'intermédiaire du conseiller diplomatique du président de la République, Jean-David Levitte, reconnaît qu'elle a cherché, comme beaucoup, à trouver une issue politique au conflit en s'efforçant de convaincre le leader libyen de se retirer : en vain<sup>119</sup>. Finalement tous ces griefs contribuent à fragiliser le projet français d'une opération militaire, dont le commandement serait partagé avec Londres. Mais plus que la remise en cause du leadership français, ce sont les divergences de vues avec les Anglais qui compromettent ce modèle.

## 2.2) Les points d'achoppement du duo franco-anglais

Dès le départ, malgré les nombreux gages de solidarité affichés par les deux nations, les observateurs constatent des fissures au sein du couple franco-anglais. Alors qu'en France, l'ensemble de la classe politique et l'opinion publique se rallient, notamment sous l'influence de Bernard-Henri Lévy, à l'idée d'une intervention, les membres du gouvernement anglais demeurent divisés sur la question. David Cameron doit, par exemple, composer avec son ministre des affaires étrangères, William Hague, qui affirme son scepticisme à l'idée d'une intervention militaire ou avec son ministre de la défense, Liam Fox, qui s'interroge sur la faisabilité d'une telle opération et ses conséquences en cas de départ de Kadhafi<sup>120</sup>. Cependant, à l'instar de la France, le souvenir de Srebrenica ou du Rwanda continue de hanter les mémoires. David Cameron, qui souhaite acquérir, comme Tony Blair, une stature internationale et qui n'est pas insensible, non plus, aux atouts de la Lybie, balance donc entre prudence et désir d'intervention. La presse britannique ne s'y trompe pas et souligne ainsi à de

---

<sup>118</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p.64, p.269 et p.300.

<sup>119</sup> Témoignage de Jean-David Levitte recueilli par NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p.300.

<sup>120</sup> LINDSTRÖM Madelene et ZETTERLUND Kristina, *Setting Stage for the Military Intervention in Libya*, FOI, [www.foi.se](http://www.foi.se), octobre 2012, 94 p., p. 30-39.

nombreuses reprises le suivisme anglais<sup>121</sup> vis à vis des initiatives françaises. L'invitation du CNT à Paris puis sa reconnaissance officielle par le président français le 10 mars 2011 constituent, par exemple, une surprise pour le gouvernement britannique. Ce dernier attendra le 27 juillet pour reconnaître à son tour le comité des rebelles libyens. Même si la France ne se coordonne pas toujours avec le 10 Downing street, elle prend garde de ne pas brusquer son meilleur allié. En dépit des hésitations américaines, la France est en effet résolue à intervenir. Il s'agit donc pour elle d'organiser une coalition aussi large que possible et de requérir un mandat clair des Nations Unies. Dans cette perspective, l'Angleterre fait figure de partenaire privilégié depuis la signature des accords de Lancaster House<sup>122</sup>. Il n'en reste pas moins que des divisions profondes se font jour. Alors que la France promeut l'idée d'une coalition internationale, dont elle prendrait la tête avec son allié anglais, Londres milite, au contraire, pour une intervention de l'OTAN, de peur que Washington ne se désengage davantage du conflit. Pendant que le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Fogh Rasmussen, se dit prêt à apporter son aide<sup>123</sup>, la France, par la voix de son Premier ministre, François Fillon, ou du ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, dit ses craintes. Elle redoute l'immixtion de l'OTAN et l'impact contre-productif que l'organisation aura sur la rue arabe. Or la participation des pays arabes est indispensable pour la coalition, puisqu'elle offre la garantie que l'opération militaire en Libye n'est pas une opération impérialiste ou une nouvelle croisade occidentale. La France ne cache pas non plus sa circonspection à l'idée de travailler avec des pays qui se sont ouvertement affichés contre l'intervention, à savoir la Turquie, ou qui se sont abstenus, comme l'Allemagne. Elle craint aussi que le tempo des opérations de l'Alliance ne coïncide pas avec son souci de mener une campagne rapide. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'empressement français à frapper la Libye ait été mal interprété par son allié. Bien qu'elles s'en défendent, il semble que les autorités britanniques aient été informées de l'imminence des frappes le 19 mars, c'est-à-dire au moment où s'ouvrait la conférence des chefs d'États et de gouvernements invités à Paris. Partant, les points d'achoppement se font

---

<sup>121</sup> SAMUEL Henry and KIRKUP James, « Libya : France leaves David Cameron struggling to regain initiative », *The Telegraph*, 22 août 2011.

<sup>122</sup> Le traité de Lancaster house signé en 2008 prévoit notamment l'utilisation partagée des porte-avions, la création d'une force expéditionnaire commune interarmées et un accord de coopération pour le nucléaire militaire.

<sup>123</sup> <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/03/10/97001-20110310FILWWW00585-libye-l-otan-prete-a-intervenir.php>.

plus nombreux. Ils concernent aussi bien les objectifs de la guerre, que la manière de la mener. La question de savoir si, malgré la résolution 1970 de l'ONU, il est possible d'armer les rebelles ou si l'on peut conduire des opérations offensives contre les forces loyalistes, voire contre Kadhafi lui-même, sans contrevenir à la résolution 1973, anime les débats au sein des alliés. Le clivage entre la Grande Bretagne et la France est patent. Alors que le gouvernement français rappelle que Paris s'en tiendra à la résolution 1973<sup>124</sup>, le gouvernement britannique, par la voix de son ministre de la Défense, n'hésite pas à parler de « regime change » ou, le 19 avril, d'envoi de « conseillers militaires »<sup>125</sup>. Un autre sujet divise également les deux alliés. Faut-il, comme le réclame la France, viser en priorité les forces loyalistes engagées en Cyrénaïque contre les rebelles et en particulier ceux de Benghazi, mais aussi, plus tard, ceux de Brega, ou plutôt, comme le défendent les Britanniques, viser les centres de commandement et de décisions politiques et militaires du régime en Tripolitaine, voire à Misrata ? Alors que les buts de guerre ne sont pas clairement définis et que la manière de conduire les opérations divise les principaux alliés, la détermination française ne faiblit pas. Elle trouve cependant à s'exprimer plus difficilement lors du passage de relais à l'OTAN.

### 2.3) L' « otanisation » du conflit

Quand il devient clair que les Etats-Unis ne prendront pas la tête de la coalition pour sauver les civils libyens, ni ne maintiendront leur effort de guerre dans la durée, la France doit se résoudre à abandonner le projet d'un commandement franco-britannique. Même si Paris et Londres seraient en mesure de mener cette opération, le retrait américain impliquerait cependant une prise de risque importante et des contraintes supplémentaires pour éviter des dommages collatéraux. Mais surtout, il faudrait que les Anglais, qui n'avaient pas fait mystère initialement de leur souhait d'un commandement américain, soient encore intéressés par le

---

<sup>124</sup> La France a cependant une acception de la résolution 1973 assez large puisqu'elle considère que le soutien aux rebelles sur le terrain est de nature à favoriser la protection des populations civiles.

<sup>125</sup> Le Foreign office annonce le 19 avril 2001 l'envoi de conseillers militaires tout en prenant garde de relativiser la portée de cette déclaration. Il explique notamment que ces conseillers ne participeront ni à l'entraînement, ni à l'armement des forces d'oppositions et ne prendront pas part aux opérations. Voir <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/03/10/97001-20110419FILWWW00478-libye-londres-envoie-des-conseillers.php>.

projet. Ce qui n'est pas le cas<sup>126</sup>. La France, qui ne peut non plus s'appuyer sur l'Europe de la Défense<sup>127</sup>, se résout donc à une passation de témoin à l'OTAN. Elle profite ainsi du soutien américain, déterminant lors de l'entrée dans le conflit<sup>128</sup>, et qui demeurera indispensable tout au long de la campagne. En effet, si les Américains ne veulent pas rester au premier rang, leurs moyens mis en œuvre dans l'OTAN en matière d'identification ou de désignation des cibles demeurent incontournables pour la coalition. Avec ce revirement, la France pouvait craindre que les pays du Golfe ne remettent en cause leur participation militaire, il n'en est rien. Elle doit néanmoins négocier pour que les Turcs, hostiles depuis le départ aux frappes aériennes, n'imposent pas des règles d'engagement trop restrictives. Paris obtient enfin le 29 mars 2011 que la direction politique du conflit échappe au Comité de l'Alliance et revienne à un Groupe de contact d'une quinzaine de membres. La réunion régulière de ce groupe, organisée de façon tournante entre les pays membres tout au long de la campagne, doit donc fixer les objectifs politiques et militaires de l'Alliance. Dans les faits, les relevés de conclusions des réunions du Groupe de contact ne fixent toujours pas de buts de guerre. Le bilan politique s'avère également décevant, puisque les membres se montrent particulièrement prudents dans leurs déclarations communes, se contentant d'abord d'appeler à un processus de transition représentatif et rappelant ensuite leur opposition à toute intervention extérieure. La France, qui se félicite d'avoir préservé une direction politique distincte de l'OTAN, peine à imposer ses vues. Avant de parler de construction, il faut en effet préserver l'unité du pays. Or, pour Paris, cette unité passe d'abord par la reconnaissance du CNT. La France remporte une bataille le 13 avril 2011 en lui obtenant une invitation à l'occasion de la première réunion du Groupe de contact à Doha. Dès lors, Paris n'aura de cesse d'obtenir la reconnaissance internationale<sup>129</sup> du CNT et de lui assurer un soutien financier<sup>130</sup>.

---

<sup>126</sup> Le CAOC (Combined Air Operations Center) de l'OTAN situé à Ramstein en Allemagne coordonnait déjà les opérations aériennes entre le CDAOA (commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes) de Lyon Mont-Verdun et son homologue britannique implanté à Northwood.

<sup>127</sup> La prétention de certains députés européens d'assurer l'embargo maritime à l'instar du rôle joué par l'Union européenne occidentale (UEO) en 1993 lors du conflit en ex-Yougoslavie est mort-née.

<sup>128</sup> Les Américains ont détruit dès le début du conflit l'essentiel des défenses sol-air libyennes.

<sup>129</sup> Il faut attendre la quatrième réunion du groupe de contact au mois de juillet et la reconnaissance officielle des Américains pour que le CNT soit enfin reconnu comme « l'autorité gouvernementale de la Libye ».

L'opération de l'OTAN Unified Protector qui naît le 31 mars 2011 échappe non seulement au Comité de l'Alliance, mais apparaît également dépourvue d'objectifs stratégiques. Alors que les ministres des affaires étrangères de l'OTAN fixent le 14 avril 2011 des buts politico-militaires, le commandement d'Unified Protector n'en tire aucune stratégie<sup>131</sup>. Par ailleurs la séparation géographique des centres de décisions ne facilite pas la conduite des opérations<sup>132</sup>. En plus des difficultés liées au transfert de responsabilité de la coalition vers l'OTAN et à l'éclatement de ces centres de décision, la France fait l'expérience de sa méconnaissance du fonctionnement des structures de l'OTAN. Même si Paris est bien représentée au sommet de la hiérarchie<sup>133</sup>, la France n'occupe pas nécessairement les postes clefs du processus décisionnaire comme dans le *Joint targeting Board*, qui étudie à Naples tous les dossiers d'objectifs pour les opérations aériennes ou maritimes.

Dans ce jeu d'influence, la France fait le constat que, faute d'avoir identifié les lieux de décision ou tout simplement d'accepter de rejoindre les structures existantes, les renseignements qu'elle obtient, pourtant nombreux, ne sont pas nécessairement exploités, au contraire de ceux fournis par son allié britannique<sup>134</sup>. Mais la France ne renonce pas à peser sur la campagne, quitte à exaspérer parfois ses partenaires. Les raisons de cette posture tiennent moins à l'affirmation d'un chauvinisme, qu'au désir d'accélérer le tempo des opérations. Une nécessité rappelée par le secrétaire à la Défense américain, Robert Gates, qui en juin fustige l'efficacité de la campagne et de façon générale l'implication des Européens, rappelant que les Etats-Unis, qui reportent leur attention vers l'Asie, n'ont pas vocation à

---

<sup>130</sup> C'est le 1<sup>er</sup> septembre 2011 (après la bataille de Tripoli) lors de la conférence internationale organisée à Paris par le président Sarkozy et le Premier ministre Cameron qu'est lancé un appel au dégel total des avoirs libyens au profit du CNT.

<sup>131</sup> Témoignage recueilli par l'auteur.

<sup>132</sup> Le commandement des opérations aériennes de la coalition (CAOC) est sous la responsabilité d'un général américain, Ralph J. Jodice, sur la base italienne de Poggio Renatico, près de Bologne. Le commandement des opérations navales est, quant à lui, confié à l'amiral italien Rinaldo Veri installé à Nisida, au sud de Naples. Enfin, le commandant en chef, le général Charles Bouchard de l'Aviation royale canadienne est installé avec son état-major, dans le *Joint Force Command* de Naples.

<sup>133</sup> Le général français Joël Rivault occupe, par exemple, le poste de chef d'état-major du *joint Force Command*.

<sup>134</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 313-314.

compenser au sein de l'OTAN les coupes dans les budgets européens de défense<sup>135</sup>. La France goûte peu cette mise au point, puisqu'en mai l'opération lui a déjà coûté 50 millions d'euros. Et la perspective de recourir à l'autorisation du Parlement d'ici au mois de juillet, conformément à l'article 35 de la Constitution, milite pour donner une nouvelle impulsion à la campagne de l'OTAN. Une guerre qui dure n'est jamais profitable, notamment en matière de politique intérieure. La tempête médiatique et judiciaire qui se déchaîne contre Dominique Strauss-Kahn<sup>136</sup> à partir du 14 mai 2011 rappelle à chacun que la campagne de la présidentielle française est engagée. Pour obliger les forces loyalistes à se découvrir et faire bouger les lignes en faveur des rebelles, Paris n'hésite pas, par exemple, à engager l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) en survol tactique au-dessus de la Libye. Rassemblés au sein d'un Groupement aéromobile (GAM), les hélicoptères français obtiennent de se voir confier une délégation de tir et une autonomie relative d'action vis à vis du CAOC de Poggio. La France propose également d'employer les canons de la marine dans la bataille terrestre. Elle affiche encore une fois sa détermination puisqu'elle parvient à faire évoluer les procédures de tirs de l'OTAN et n'hésite pas à prendre des risques. Pour les autorités françaises, il s'agit de faire évoluer au plus vite le rythme des frappes, en réduisant les délais entre l'identification de la cible et sa destruction. Il faut aussi leur donner du sens, car, faute d'une stratégie clairement définie, le bilan comptable en vient désormais à constituer un but de guerre à part entière<sup>137</sup>. En dépit des différents qui les opposent<sup>138</sup>, les Français et les Britanniques se rejoignent pour se plaindre ouvertement de l'absence de planification et de définition claire des centres de gravité à frapper.

---

<sup>135</sup> Voir article du monde.fr du 10 juin 2011. [http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/06/10/libye-les-etats-unis-demandent-a-leurs-allies-de-plus-s-investir-dans-l-otan\\_1534410\\_3208.htm](http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/06/10/libye-les-etats-unis-demandent-a-leurs-allies-de-plus-s-investir-dans-l-otan_1534410_3208.htm).

<sup>136</sup> Suite aux accusations de Nafissatou Diallo, femme de chambre de l'Hôtel Sofitel de New-York, Dominique Strauss-Kahn est arrêté le 14 mai 2011. Placé en détention provisoire, il démissionne de son poste de directeur général du Fonds monétaire international et se voit empêcher de participer aux élections primaires du Parti socialiste et du Parti radical de gauche organisées le 9 et 16 octobre 2011.

<sup>137</sup> Témoignage recueilli par l'auteur.

<sup>138</sup> Pour la France, il faut atteindre les verrous qui protègent Syrte, le centre de gravité du régime. C'est ainsi que deux visions stratégiques vont s'opposer jusqu'à la chute de Tripoli le 23 août 2011 : le « bréatropisme » français contre l'appui à la Tripolitaine et à Misrata pour les Anglais.

Mais le plus difficile est sans doute de convaincre les insurgés de se battre. Or, il est délicat pour l'Alliance, qui s'est donné pour seule mission de protéger les populations, de collaborer officiellement avec ces derniers. Face aux critiques, l'OTAN objecte que, dans la mesure où il s'agit majoritairement de civils armés, elle est fondée à les défendre contre les forces loyalistes. Cependant l'Alliance ne saurait apparaître comme la composante aérienne et maritime des forces rebelles. C'est en effet à ces dernières qu'il appartient de mener le combat pour la libération du pays tout entier<sup>139</sup>. Ainsi, alors même que les alliés n'ont officiellement aucune troupe au sol, les forces spéciales françaises, britanniques, italiennes, mais aussi qataris et émiraties s'emploient, tout le conflit durant, à faire en sorte que les actions de l'OTAN puissent s'inscrire dans la dynamique des forces rebelles. Or, comment ces forces pourraient-elles y parvenir puisque, nous l'avons vu, les conditions d'une révolution n'étaient pas réunies en Libye. Il faut donc s'employer à aider le CNT à structurer la rébellion et la multitude des mouvements armés qui la compose afin qu'ils coordonnent leurs actions. C'est une tâche d'autant plus difficile que les insurgés n'ont pas le désir de se battre au-delà des villes qu'ils ont libérées et certainement pas pour une région ou une tribu rivales. Après la chute de Tripoli, alors que le régime se trouve acculé, les alliés auront par exemple toutes les peines à convaincre les rebelles de Zintan et du Djébel Nefousa, qui se disputent le contrôle de Tripoli, de renforcer les troupes de Cyrénaïque qui buttent toujours sur les verrous de Syrte et de Bani Walid. Mais plus important encore, comment gagner cette guerre quand les rebelles ne disposent ni de la formation requise, ni de l'armement nécessaire ? Dans ce domaine comme dans d'autres, les pays du Golfe semblent pouvoir débloquer la situation.

### 3) De la chute du régime au désengagement précipité : la concurrence exacerbée entre alliés

Prisonniers des ambiguïtés initiales des résolutions de l'ONU et des contraintes qui pèsent sur leur intervention, les alliés s'appuient sur les pays du Golfe, dont la marge de manœuvre, notamment vis à vis de leur opinion publique, semble plus grande pour faire bouger les lignes. Ces derniers sont en ordre de bataille. Mais à la différence des Occidentaux et de la France en particulier, qui jouent la carte des relations gouvernementales avec le CNT, les pays du Golfe s'appuient essentiellement sur leurs réseaux. En effet, ils entretiennent depuis de nombreuses années des liens avec les personnalités du régime, la diaspora en exil, ou les islamistes repentis de retour en Libye. Ces réseaux reposent donc sur des relations d'affaires, politiques

---

<sup>139</sup> Témoignage recueilli par l'auteur.

ou religieuses. Cette stratégie d'influence aiguise les rivalités dans une société fragmentée, cependant que le CNT se révèle incapable de s'imposer. Elle annonce aussi la concurrence que vont se livrer les alliés dans la course aux contrats qui suit la chute du régime.

### 3.1) Les pays du Golfe : la logique des réseaux dans la conduite de la guerre

Déterminant durant l'offensive diplomatique pour emporter l'adhésion des pays hésitants, le soutien des pays arabes se poursuit à travers la participation militaire des Émiratis, des Jordaniens et des Qataris à la coalition. Les Émirats engagent notamment 6 mirages 2000-9 et 6 F-16. Ce n'est pas une première pour eux. Ils ont déjà participé par le passé à des interventions extérieures aux côtés de l'OTAN : au Kosovo d'abord, puis en Afghanistan. Les Emirats sont alliés de la France. Depuis 2008 et la visite du président Nicolas Sarkozy lors d'une tournée dans le Golfe, ils accueillent de façon permanente les forces armées françaises au sein trois implantations distinctes : la base navale de Mina Zayed, la base aérienne de Al Dhafra et la 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion étrangère basée à 65 kilomètres d'Abou Dabi. Pour la première fois de son histoire, le Qatar, quant à lui, met à la disposition de la coalition 6 mirages 2000-5. C'est en effet un partenaire privilégié de la France depuis l'élection du Président Sarkozy<sup>140</sup> et les rapprochements militaires qui ont suivi<sup>141</sup>. Le 18 mars 2011, la veille du sommet de Paris, le cheikh Hamad Ben Khalifa al-Thani est reçu en tête à tête par le président Sarkozy. La participation des avions qataris est confirmée. Ils mènent depuis la Crète des patrouilles offensives mixtes avec les Français.

Alors que les marges de manœuvre des alliés occidentaux paraissent considérablement réduites par leurs divisions et la volonté -au moins affichée- de respecter les termes des résolutions 1970 et 1973 de l'ONU<sup>142</sup>, les pays du Golfe jouent une partition plus offensive et s'imposent très vite comme un soutien discret mais précieux pour le CNT. Les Qataris, par exemple, appuient financièrement la rébellion de Benghazi, en participant à un fonds spécial

---

<sup>140</sup> Le Cheikh Hamad Ben Khalifa al-Thani est, par exemple, un des premiers chefs d'Etat à rendre visite au Président Sarkozy après son élection. Comme le souligne Jean-Christophe Notin, les deux hommes se connaissent bien. Ils ont également travaillé ensemble à l'occasion des tractations pour la libération des infirmières bulgares.

<sup>141</sup> Les pilotes de l'Armée de l'air qatarie, par exemple, sont formés en France depuis 2008.

<sup>142</sup> Aux rebelles qui réclament des armes, le Secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, répond que l'OTAN intervient « pour protéger le peuple libyen, et non pour armer le peuple ».

d'aide<sup>143</sup>, puis en favorisant les exportations issues des installations pétrolières restées aux mains des insurgés, comme à Ras Lanouf. Mais l'aide des pays du Golfe n'est pas seulement financière. Le Qatar et, dans une moindre mesure, les Émirats sont également parvenus à influencer sur le déroulement de la campagne en favorisant l'émergence d'un nouveau front dans le Djébel Nefusa. En effet, c'est le Qatar qui, dès la mi-mars, attire l'attention des alliés sur l'intérêt stratégique de cette région montagneuse au sud de Tripoli, traversée par les deux seuls pipelines qui alimentent l'ouest du pays<sup>144</sup>. Preuve de l'intérêt qu'il lui porte, le chef d'état-major qatarien, le général Hamad ben Ali al-Attyiah, se rend dans le Djébel Nefusa à plusieurs reprises<sup>145</sup>.

C'est donc au sol que l'appui du Qatar et des Emirats est le plus décisif. Car les rebelles, majoritairement des civils sans formation militaire, ont désespérément besoin d'armes légères, de cadres et de formateurs. Avec la complicité de la coalition qui est partagée entre le souci de discrétion et celui d'éviter l'enlèvement du conflit, les pays du Golfe s'imposent donc comme les principaux pourvoyeurs d'armes du CNT<sup>146</sup>. Pendant que le Qatar s'appuie sur ses réseaux dans le Djébel Nefusa, comme à Nalout sur la frontière tunisienne, les Emirats concentrent leurs efforts sur la ville de Zintan et à l'est sur Misrata<sup>147</sup>. Sur le terrain, le général Younes, chef militaire de l'insurrection, ou le chef politique de la rébellion, Mahmoud Jibril, reconnaissent des livraisons d'armes - sans en préciser la provenance- et le rôle joué par le

---

<sup>143</sup> Le fonds spécial d'aide est créé le 5 mai 2011, lors d'une réunion du groupe de contact à Rome. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 355.

<sup>144</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 263.

<sup>145</sup> MALBRUNOT Georges, « 5000 forces spéciales du Qatar avaient été déployées en Libye », blog *L'orient indiscret*, 6 novembre 2011.

<sup>146</sup> Le volume des livraisons d'armes et de munitions diffère selon les sources. Pour Le Wall Street Journal, le Qatar aurait dépensé pour des dizaines de millions de dollars d'aide et d'entraînement militaire et aurait livré plus de 20 000 tonnes d'armes. Voir DAGHER Sam, LEVINSON Charles and COKER Margaret: « Tiny Kingdom's Huge Role in Lybia Draws Concern », *Wall Street Journal*, 17 octobre 2011.

<sup>147</sup> Au sujet de l'organisation des lignes d'approvisionnement et des centres d'opération dans le Djébel Nefusa, on pourra lire LACHER Wolfram et LABNOUJ Ahmed, « Factionalism Resurgent, The War in the Jabal Nefusa », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 257-284.

Qatar dans la formation et l'encadrement des insurgés<sup>148</sup>. Ces livraisons se font au vu et au su de la coalition, voire avec la complicité de ses membres<sup>149</sup>. En effet, ces derniers ont acquis la certitude que sans les efforts des groupes armés sur le terrain, les frappes de l'OTAN ne feront que consacrer l'enlisement du conflit. L'armement des rebelles constitue donc un enjeu déterminant dans l'issue des combats.

Or le CNT, dont la France s'emploie pourtant à défendre la légitimité politique, peine à exercer son contrôle sur des livraisons de plus en plus nombreuses<sup>150</sup>. Les membres du Conseil se plaignent notamment que le Qatar privilégie certaines factions par rapport à d'autres, et apporte son soutien aux islamistes affiliés aux Frères musulmans ou aux anciens combattants du GICL. Les commandants des factions en dehors du réseau développé par les Qataris, en particulier les anciens officiers du régime ralliés à la révolution, se plaignent de manquer d'armes et de fournitures médicales. Les critiques se font plus pressantes après la chute de Tripoli<sup>151</sup>. Parmi les katibas favorisées, il convient de citer par exemple les troupes d'Abdel Hakim Belhaj venues du Djébel Nefusa. Ancien d'Afghanistan, Belhaj a dirigé le GICL avant d'être défait en 1998. Capturé en 2004 par la CIA en Malaisie, il a pu rentrer en Libye avec l'appui du Qatar lors du processus de réconciliation lancé par le régime de Kadhafi. Il faut également ajouter à cette liste une faction de Cyrénaïque : la katiba du « 17 février », dont le chef, Ismaël al-Salabi, est le frère cadet d'Ali al-Salabi. Ce théologien passé par les geôles libyennes, puis les écoles de formation d'Arabie saoudite et du Soudan a

---

<sup>148</sup> NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 262 et p. 318.

<sup>149</sup> A mesure que les livraisons d'armes s'intensifient, l'implication des Français et des Britanniques est de plus en plus évidente. Voir par exemple l'article de GELIE Philippe : « La France a parachuté des armes aux rebelles libyens », *Le Figaro.fr*, 28 juin 2011. Pour se justifier ceux-ci n'hésiteront pas à avancer que la livraison « d'armes d'auto-défense » fait partie des mesures nécessaires pour protéger les populations.

<sup>150</sup> LACHER Wolfram et LABNOUJ Ahmed, « Factionalism Resurgent, The War in the Jabal Nefusa », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 274.

<sup>151</sup> Le *Wall Street Journal* rapporte qu'un représentant du premier ministre Mahmoud Jibril est envoyé à Doha en mai afin de favoriser le contrôle du CNT sur l'acheminement des armes. Mais sur les 18 livraisons arrivées du Qatar, seulement cinq l'auraient été via ce canal. Voir DAGHER Sam, LEVINSON Charles and COKER Margaret, « Tiny Kingdom's Huge Role in Libya Draws Concern », *Wall Street journal*, 17 octobre 2011.

également séjourné à Doha. Rentré en Libye pour mener le processus de dé-radicalisation engagé par le régime avec l'appui du Qatar, c'est lui qui, depuis Benghazi, supervise les livraisons d'armes organisées par Doha. Dans une interview donnée début septembre 2011, le ministre du pétrole et des finances du CNT, Ali al-Tarhouni, demande ainsi aux membres de l'Alliance de ne plus distribuer d'argent, ni d'armes aux factions rebelles sans l'accord du CNT. Le Qatar, de son côté, se défend de favoriser une faction plutôt qu'une autre. Il apparaît cependant que, par intérêt ou pragmatisme<sup>152</sup>, Doha s'appuie sur ses réseaux libyens, des réseaux patiemment construits depuis les années quatre-vingt-dix, quand le pays accueillait les tenants d'un islam politique révolutionnaire.

Le petit émirat du Golfe a en effet offert l'asile aux islamistes algériens, dont le Cheikh Abbasi Madani, président du Front islamique du Salut, ou les dirigeants du mouvement Hamas, après leur expulsion de Jordanie. Mais surtout le Qatar a accueilli la Confrérie des Frères musulmans chassée d'Arabie saoudite à la suite de sa prise de position en faveur de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein. En retour aucun des leaders accueillis n'a formulé la moindre critique contre le régime de Doha. La congrégation des Frères musulmans s'est d'ailleurs dissoute d'elle-même au Qatar. Assumant un rôle de médiateur, le Qatar s'est aussi efforcé d'entretenir de bonnes relations avec les pays d'origine de ces opposants. En Libye, il se distingue par exemple à l'occasion de la libération d'Abdelbaset al-Megrahi, principal accusé dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie. Il se signale encore lors de la libération des infirmières bulgares, même si sa contribution exacte n'est pas clairement établie<sup>153</sup>. En Libye, le Qatar participe surtout au retour en grâce de certains opposants islamistes. Ces derniers sont plus particulièrement liés aux Frères musulmans. Cette politique est rendue possible grâce à un processus de réconciliation nationale lancé par Saïf al-Islam. En 2009, les efforts de médiations du Qatar, réalisés par le truchement des Frères musulmans, sont couronnés de succès. Ces derniers sont progressivement libérés des prisons du régime. Le GICL renonce, quant à lui, à la lutte armée et la dé-radicalisation des groupes islamiques est même brandie

---

<sup>152</sup> Pour Frédéric Wehrey, les réseaux de financement et d'approvisionnement en armes se sont structurés autour des expatriés libyens, selon leur pays d'accueil. C'est donc par opportunisme, plutôt que par intérêts ou affinités idéologiques, que les Emirats arabes unis et le Qatar ont choisi de soutenir certaines factions plutôt que d'autres. Voir VEHREY Frédéric, « Is Libya a proxy war? », The Washington Post, le 24 octobre 2014.

<sup>153</sup> Voir OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p.239-247 et GRACIET Catherine, *Sarkozy-Kadhafi histoire secrète d'une trahison*, Paris, Seuil, 2013, 265 p.

comme un processus exportable. C'est à cette occasion que certains opposants comme le théologien Ali Salabi, se distinguent<sup>154</sup>. Au moment des insurrections, il n'est donc pas surprenant que ce dernier s'appuie sur les réseaux qu'il a patiemment développés en prison d'abord, en exil ensuite, puis lors du processus de réconciliation, pour alimenter en armes les forces rebelles. Comme il n'est pas surprenant qu'il soutienne les anciens opposants islamistes du régime qu'il connaît bien et qui apparaissent comme les plus structurés et les plus à même de conduire le combat.

En conformité avec la devise du Premier ministre Cheik Hamad bin Jassim Al-Thani : « Arab solutions to Arab problems », le Qatar est soupçonné de mettre en œuvre son ambition politique en soutenant l'accession au pouvoir des Frères musulmans. L'Emirat est convaincu que, dans les pays majoritairement musulmans, la congrégation peut contribuer à bâtir des pays arabes modernes et respectueux des standards démocratiques. A son image, ces nouveaux gouvernements devront pouvoir faire cohabiter des idéaux islamiques et la soif de modernité des populations<sup>155</sup>. L'opportunité de rassembler sous la bannière de l'Organisation internationale des Frères musulmans la Tunisie d'Annahda et l'Égypte de Mohamed Morsi via la Libye débarrassée du colonel Kadhafi constitue ainsi un objectif séduisant. En Libye, Doha peut notamment compter sur ses relations privilégiées avec des opposants au régime qui, grâce à son intercession, sont de retour au pays et jouent un rôle déterminant dans la libération du pays. Pour les occidentaux, la question des filières qataries est bien un sujet de préoccupation. D'ailleurs Paris transmet à Doha ses inquiétudes au sujet des ressortissants qataris, qui dans le Djébel Nefousa, s'affranchissent du commandement local pour livrer les armes et le matériel militaire aux katibas désignées par Ali Salabi<sup>156</sup>. Mais le souci majeur des alliés concerne la libération complète du territoire. La question des filières qataries est en effet supplantée par la nécessité de faire bouger les lignes d'un front qui n'évolue plus. Fixés, les rebelles n'avancent pas et, pour ne rien arranger, leur chef militaire, le général Younes,

---

<sup>154</sup>Saïf al-Islam engage le dignitaire religieux Ali Salabi, ancien prisonnier d'Abou Salim, qui s'est réfugié au Qatar auprès de Yousef al-Karadawi, chef spirituel de la confrérie, pour négocier un accord. Voir OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p., p.248-250.

<sup>155</sup>DAGHER Sam, LEVINSON Charles and COKER Margaret, « Tiny Kindom's Huge Role in Libya Draws Concern », *Wall Street journal*, 17 octobre 2011.

<sup>156</sup>NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 456-457.

disparaît dans une embuscade le 28 juillet 2011. Pendant que les alliés se divisent toujours sur les centres de gravité à frapper, les insurgés sont la proie de luttes intestines<sup>157</sup>.

### 3.2) Les limites de la logique institutionnelle française : le CNT en question au moment du désengagement

Les conditions dans lesquelles Tripoli tombe le 23 août révèlent non seulement la compétition que se livrent les puissances du Golfe à travers les factions rebelles qu'elles soutiennent, mais surtout les divisions internes du CNT et ses difficultés à s'imposer. Dès le départ en effet, le soutien apporté par les Frères musulmans et les anciens du GICL au CNT s'est accompagné de luttes internes afin de faire évoluer sa composition (jugée trop libérale) et sa représentation géographique (jugée trop favorable à la Cyrénaïque)<sup>158</sup>. A ces luttes de pouvoir s'ajoute également la compétition que se livrent les puissances régionales à travers les groupes rebelles sur le terrain. S'agissant de Tripoli, par exemple, deux plans de libération rivaux s'affrontent. L'un, élaboré à Abu Dhabi, est porté par Mahmud Jibril du CNT. L'autre, soutenu par les Qataris, s'articule autour d'Ali Salabi et d'Abdel Hakim Belhadj<sup>159</sup>. Persuadés que l'issue des combats se jouerait à Bréga ou à Misrata, les occidentaux assistent, contre toute attente, au soulèvement des insurgés de Tripoli qui précipite l'entrée dans la capitale des combattants venus des montagnes du Nefousa et de Zintan, mais aussi de la ville de Misrata. A cette occasion, le CNT se révèle incapable de faire respecter le plan commun finalement validé en liaison avec le chef d'Etat-major du Qatar, les rebelles de Zintan et de Misrata. Ce plan prévoyait en effet que seuls les bataillons de Tripoli devaient entrer dans la capitale. En lieu et place d'une coordination entre factions, les observateurs assistent à une âpre compétition entre rebelles, plus ou moins téléguidée par les puissances du Golfe pour la saisie de gages

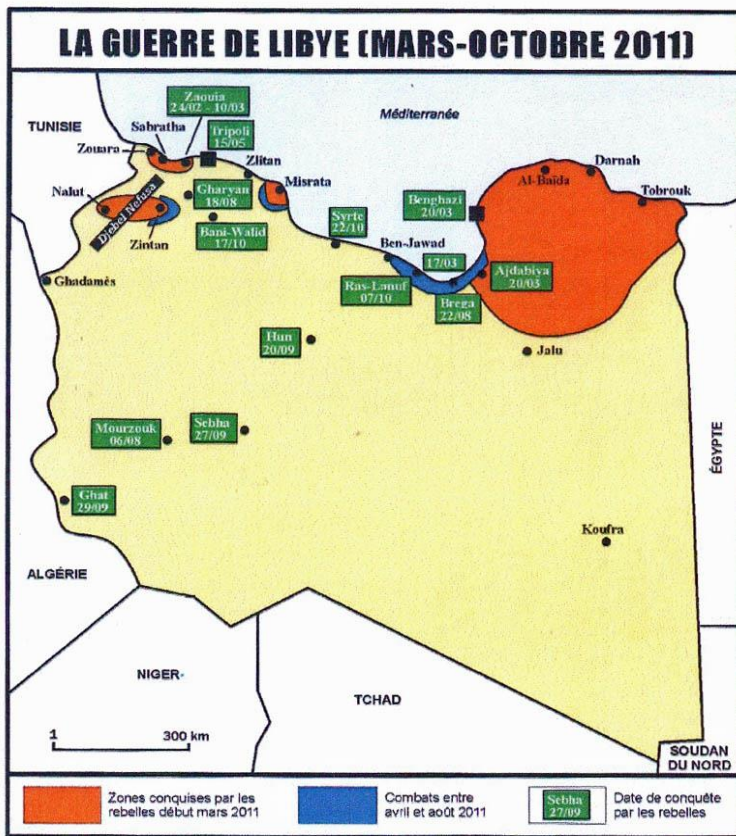
---

<sup>157</sup> Jean-Christophe Notin reprend la thèse défendue par le CNT selon laquelle la mort du général Younes serait le fait d'islamistes de la Katiba Obaïda Ibn Jarrah. Ces derniers auraient ainsi voulu lui faire payer ses liens passés avec le régime. Il souligne également que le général Younes était peut-être trop proches des occidentaux. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 459.

<sup>158</sup> FITZGERALD Mary, « Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 183-187.

<sup>159</sup> COLE Peter et KHAN Umar, « The Fall of Tripoli », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 81-104.

territoriaux (essentiellement des lieux de pouvoir ou des points clefs du terrain) mais aussi de prises de guerre<sup>160</sup>.



La guerre de Libye (mars-octobre 2011)-B.Lugan (2015)

ce succès sous forme de retour en politique intérieure. Mais la prise de la capitale ne signifie pas pour autant la disparition du régime. Alors que certains s'interrogent sur l'opportunité de continuer à soutenir la rébellion après la chute de Tripoli, les ministres de la Défense des membres de l'OTAN décident le 6 octobre 2011 d'accompagner le CNT jusqu'à la libération complète du territoire. Or, le piétinement devant Bani Wallid et Syrte compromet le projet d'une fin de campagne rapide. Partant, il fait peser une menace sur la reconstruction politique du pays, d'autant que les divisions entre les rebelles sont à la mesure de la résistance acharnée opposée par les loyalistes.

Malgré cette alerte, les Occidentaux demeurent obnubilés par la perspective d'un dénouement rapide de la campagne. La ville de Bréga cède d'ailleurs le 22 août 2011. La priorité est donc bien pour tous de finir cette guerre au plus vite. Signe de cette impatience, le président Sarkozy et le Premier ministre Cameron se rendent à Tripoli le 15 septembre. Ce raid diplomatique, alors que la ville est à peine pacifiée, vise non seulement à asseoir le positionnement franco-britannique en Libye, mais aussi à capitaliser

<sup>160</sup> COLE Peter et KHAN Umar, « The Fall of Tripoli », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 91-92.

L'OTAN s'emploie à obtenir du CNT la poursuite des opérations au sol. C'est donc avec le souci de se désengager au plus vite que les alliés mesurent l'importance de soutenir le CNT au moment le plus critique du conflit. La France dans la continuité de ses efforts passés s'emploie à conforter l'autorité du CNT sur les factions rebelles. L'affaire n'est pas simple, car le prestige attaché à la victoire de Tripoli constitue un atout décisif auquel les groupes armés, notamment ceux soutenus par les pays du Golfe, n'entendent pas renoncer. Alors même que les bastions de Bani Wallid et de Syrte résistent encore et font peser une menace sur la viabilité du futur gouvernement libyen, le CNT peine à rassembler les différentes factions rebelles. De façon générale, les combattants de Misrata et ceux du Djébel Nefousa contestent la légitimité du Comité de Benghazi qu'ils accusent de vouloir confisquer la révolution alors même que les troupes de Cyrénaïque n'ont pas réussi à dépasser Bréga. Projeté à Tripoli, avec l'appui des Français, le CNT doit par exemple composer avec Abdel-Hakim Belhadj. Ce dernier, avec le soutien du Qatar et de la chaîne Al Jazeera, s'est autoproclamé gouverneur militaire de la capitale. Le CNT doit en outre pacifier la colère des Zintanais, mais aussi rassurer autant que possible les Berbères qui, de longue date, réclament un statut officiel pour leur langue. Le CNT, qui se déchire en interne entre les tenants d'un islam rigoriste et ceux réputés plus libéraux, peine donc à se faire respecter. Mahmoud Jibril, contesté notamment par al-Salabi, est remplacé au poste de Premier ministre, le 31 octobre 2011, par Abderrahim Al-Kib, un universitaire formé aux États-Unis et ayant vécu aux Émirats arabes unis. Le 22 novembre, ce dernier forme un gouvernement de transition constitué majoritairement de techniciens, en s'efforçant de donner des gages à tous les foyers d'insurrection et aux révolutionnaires. Mais la composition du gouvernement mécontente Benghazi, qui s'estime à nouveau marginalisée par le pouvoir de Tripoli, ainsi que les Toubous, les Touaregs et les Berbères.

Le CNT doit enfin convaincre la communauté internationale. Une première étape est franchie le 17 août, quand, à la suite de sa déclaration constitutionnelle, il communique un calendrier politique au terme duquel il cédera le pouvoir à un Congrès national devant jouer le double rôle d'assemblée constituante et législative. La France qui mesure l'enjeu politique du moment est, avec le soutien de la Grande Bretagne, à l'initiative d'une conférence internationale organisée à Paris le 1<sup>er</sup> septembre 2011. Il s'agit d'adouber au plus vite le CNT sur la scène internationale<sup>161</sup> et d'aborder la question du dégel des avoirs libyens<sup>162</sup>, avant qu'une résolution

---

<sup>161</sup> La Chine, par exemple, ne reconnaît le CNT que le 12 septembre 2011.

de l'ONU ne vienne lever les sanctions en cours. Mais une chose apparaît clairement : la France, pas plus que les autres pays de l'OTAN, n'entend prolonger son action militaire en Libye. Les risques d'une contre-insurrection s'éloignent avec la chute de Bani Wallid le 17 octobre 2011, puis la capture et l'assassinat du colonel Kadhafi par les rebelles de Misrata le 20 octobre à Syrte. Les arrestations de Saïf al-Islam et d'Abdallah Senoussi<sup>163</sup> les 19 et 20 novembre 2011 font disparaître définitivement la crainte d'une résistance loyaliste. Rassurés par la déclaration constitutionnelle et le calendrier politique proposé par le gouvernement provisoire, les alliés peuvent envisager leur départ. L'ONU met donc fin au mandat de l'OTAN le 27 octobre 2011 et l'OTAN fixe son retrait au 31 octobre 2011. La France, qui bénéficie d'une côte de sympathie importante dans le pays<sup>164</sup>, sait que son soutien au CNT est indispensable mais pas suffisant pour la compétition qui s'annonce.

### 3.3) La compétition est exacerbée malgré l'optimisme de rigueur

La victoire assurée, la compétition entre alliés se fait plus féroce. La France, qui a la volonté d'assurer l'existence d'un régime alternatif, viable et représentatif des tendances qui animent la Libye, défend également ses intérêts. Le président du CNT, Abdeljalil, a été parfaitement clair lorsqu'il a pris l'engagement le 25 août de favoriser les pays à la mesure de l'aide qu'ils auront apportée à la libération du pays<sup>165</sup>. Le président Sarkozy et le Premier ministre Cameron se rendent à Tripoli le 15 septembre 2011. Ils sont suivis d'Hillary Clinton le 18 octobre. La Turquie, qui a tardé à prendre position contre le régime de Kadhafi et à reconnaître le CNT, se presse, quant à elle, d'ouvrir une ambassade à Tripoli. Il lui faut rattraper son retard. Alors qu'elle disposait d'atouts importants grâce à ses liens anciens avec le pays, notamment dans la

---

<sup>162</sup> Les avoirs libyens détenus à travers le monde seraient alors estimés à 50 milliards de dollars.

<sup>163</sup> Abdallah Senoussi est le beau-frère du colonel Kadhafi. Dans les années quatre-vingts, il est responsable de la sécurité intérieure. En 2002, il est nommé à la tête du service de renseignement militaire. Il s'illustre en 2011 en menant la répression contre l'insurrection de Benghazi.

<sup>164</sup> Entretien recueilli par l'auteur.

<sup>165</sup> <http://www.lefigaro.fr/international/2011/08/24/01003-20110824ARTFIG00597-la-rebellion-libyenne-demande-5-milliards-d-aide-d-urgence.php>.

région de Misrata, il lui faut tout reconstruire<sup>166</sup>. Elle peut néanmoins compter sur le réseau des Frères musulmans particulièrement actifs en Egypte notamment. Pour les principaux leaders de la coalition, rien n'est acquis non plus. La France par exemple s'efforce d'obtenir de nouveaux marchés, mais aussi d'assurer la reconduction des contrats passés avec l'ancien régime<sup>167</sup>. Même s'il est plutôt favorable à la France, le contexte n'est pas simple et demeure soumis à des évolutions incessantes. Aux luttes intestines au sein du gouvernement s'ajoutent la nécessité de reconstruire les réseaux de financement, sous peine de continuer d'alimenter les anciennes structures mises en place par les cadres du régime en fuite<sup>168</sup>.

Malgré les alertes survenues pendant la campagne, malgré les crises traversées comme au moment de la mort du général Younes ou lors de la chute de Tripoli, le CNT assure les gouvernements alliés de sa capacité à s'imposer pour mener la transition du pays. Alors que tout l'appareil étatique est soit inexistant, soit à terre, alors qu'il n'existe aucune administration et, pour ainsi dire, aucune société civile en Libye, le CNT décline les propositions d'assistance militaire de la communauté internationale, notamment l'envoi de casques bleus<sup>169</sup> dans le pays. Malgré leurs divisions, les insurgés ont toujours manifesté la détermination commune de ne pas se voir déposséder de leur révolution. Cette détermination se renforce au moment où s'ouvre la phase de transition. Marqués par des années de méfiance à l'égard de la communauté internationale et instruits par l'expérience irakienne, les Libyens entendent rester maîtres chez eux. Ils s'opposent donc à tous les projets de déploiement de troupes sur leur territoire ainsi qu'aux conseils venus des pays alliés.

Le CNT choisit néanmoins de faire confiance à l'envoi d'une mission civile de l'ONU. Déchiré par des luttes intestines et fragilisé par la remise en cause de son impartialité, le CNT espère

---

<sup>166</sup> Pour s'attirer les bonnes grâces du CNT, le Premier ministre turc, en visite officielle le 3 octobre 2011, fait cadeau de 350 millions de dollars au gouvernement de transition pour payer le traitement des fonctionnaires. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 519.

<sup>167</sup> Le 12 octobre 2011, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Pierre Lellouche, accompagne 80 entrepreneurs en Libye. Voir NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p., p. 519.

<sup>168</sup> Témoignage recueilli par l'auteur.

<sup>169</sup> Entretien recueilli par l'auteur. Voir également MARTIN Ian, « The United Nations' Role in the First Year of the Transition », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 130-131.

ainsi se prémunir contre des accusations de favoritisme au moment d'organiser les premières élections libres de l'histoire du pays. En effet, les Libyens conservent un souvenir favorable de l'aide que l'ONU leur avait apportée au lendemain de la deuxième guerre mondiale<sup>170</sup>. Le 16 septembre 2011, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 2009<sup>171</sup> qui crée la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). La mission principale de la MANUL consiste à aider le CNT à rétablir l'ordre, à organiser les élections, à promouvoir la réconciliation nationale et l'État de droit, à renforcer les institutions et à relancer l'économie. La tâche paraît colossale pour cette mission limitée en effectif<sup>172</sup>, en particulier dans un pays où les équilibres sont en pleine recomposition et où tout reste à construire<sup>173</sup>. Malgré les difficultés, les crises, les affrontements<sup>174</sup>, le processus politique se poursuit jusqu'à son terme.

Tous les Libyens, notamment les mouvements des Frères musulmans ou les anciens combattants du GICL, dont on pouvait craindre qu'ils s'opposent au virage démocratique du pays, soutiennent les évolutions en cours. Les premiers sont favorablement impressionnés par le succès du parti islamiste Ennahda aux élections de l'Assemblée constituante en Tunisie fin 2011, mais aussi par celui du parti de la Liberté et de la justice emmené par les Frères musulmans en Égypte lors des élections législatives. Malgré le rôle joué pendant la guerre et

---

<sup>170</sup> La commission de l'ONU était conduite à l'époque par Adrian Pelt. Voir MARTIN Ian, « The United Nations' Role in the First Year of the Transition », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 129.

<sup>171</sup> La résolution lève également les sanctions financières contre la compagnie pétrolière nationale libyenne (la National Oil Company), tandis que les sanctions économiques contre la Banque centrale de Libye (la Libyan Foreign Bank) ou l'Autorité libyenne d'investissement (la Libyan Investment Authority) sont allégées.

<sup>172</sup> Dans le premier rapport sur la MANUL rédigé le 22 novembre 2011, le Secrétaire général de l'ONU indique que seulement 43 fonctionnaires internationaux ont été déployés : 40 à Tripoli et trois à Benghazi.

<sup>173</sup> Voir MARTIN Ian, « The United Nations' Role in the First Year of the Transition », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 134-135.

<sup>174</sup> Parmi ces obstacles on peut citer par exemple la crise politique qui suit la chute de Mahmoud Jibril, remplacé au poste de Premier ministre le 31 octobre 2011 par Abderrahim Al-Kib, les débats autour de l'élaboration du comité en charge de l'organisation des élections, le choix du système électoral ou la loi sur les partis politiques.

la crainte qu'ils inspirent à leurs opposants politiques en raison de leur organisation et des réseaux dont ils disposent, les Frères musulmans et les anciens du GICL ne parviennent cependant pas à s'unir<sup>175</sup>, ni même à s'organiser politiquement pour promouvoir la vision qu'ils portent pour le pays. Au terme de leurs congrès nationaux respectifs, ils abordent les élections sans stratégie commune. Les Frères musulmans choisissent de se fondre dans d'autres partis<sup>176</sup>, comme le Parti de la justice et du développement ou le Parti de la patrie, issu du Rassemblement national pour la liberté, la justice et le développement. Confiant dans l'issue du scrutin, les Frères libyens ne mesurent cependant pas que leurs liens avec le Qatar vont les desservir. Fustigés pour leur manque d'indépendance vis-à-vis de leurs soutiens et mentors, ils abandonnent la victoire des législatives à leurs principaux adversaires regroupés de l'Alliance des forces nationales (AFN)<sup>177</sup>, une alliance emmenée par l'ancien Premier ministre de la transition, Mahmoud Jibril.

La France, rassurée par l'évolution favorable du processus politique, n'ignore pas que ce succès doit être relativisé. En effet, il ne s'agit pas de la victoire de « libéraux » à l'instar des forces libérales qui animent la société civile égyptienne ou tunisienne. Les Libyens demeurent, dans leur ensemble, profondément traditionalistes et attachés à la charia. D'autre part, l'échec des mouvements islamistes à conquérir la majorité des quatre-vingts sièges offerts à la proportionnelle ne rend pas compte du poids qu'ils développent, grâce aux cent-vingt sièges réservés aux candidats indépendants. A la logique démocratique se superpose une logique d'influence et de réseaux, qui révèle une pratique clientéliste de la politique<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup> Le projet d'un rassemblement national échoue en parti en raison de la méfiance qu'inspirent les Frères musulmans aux autres islamistes. Il est abandonné après la crise qui accompagne la chute de Tripoli.

<sup>176</sup> FITZGERALD Mary, «Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 195-199.

<sup>177</sup> L'AFN regroupe une soixantaine de formations politiques opposées au fédéralisme, mais favorable à l'application de la Charia, à une plus grande décentralisation et à l'économie de marché.

<sup>178</sup> Malgré le succès de Mahmoud Jibril, la nouvelle Assemblée nationale nomme pour président Mohammad Megharief, qui, à la tête du parti Front national, n'avait pourtant obtenu que trois sièges aux élections. Puis, le 12 septembre 2011, elle choisit pour premier ministre Moustapha Chagour soutenu par les islamistes. Voir HAIMZADEH Patrick, « la Libye aux mains des milices », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012, p.20.

L'échec politique des islamistes fait également courir un risque au processus démocratique en cours, car, à l'extérieur du Congrès, les islamistes non alignés, qui refusent de rendre leurs armes, continuent d'occuper des structures de sécurité parallèle.

La situation est d'autant plus préoccupante que le volume d'armes en circulation dans le pays demeure très important. Aux armes distribuées par le colonel Kadhafi au mois de février 2011, notamment aux prisonniers élargis, s'ajoutent celles pillées dans les dépôts du régime et celles acheminées aux belligérants durant le conflit. La prolifération de ces armes et les risques qu'elle fait peser sur le processus démocratique en cours dans le pays, comme sur la stabilité de la bande sahélo-saharienne, constitue un sujet d'inquiétude pour les alliés<sup>179</sup>. Dans la mesure où la mission confiée à l'ONU n'implique pas le déploiement de personnels militaires, la contrainte paraît donc exclue. Le CNT ne peut compter que sur la bonne volonté des factions pour mener à bien la démilitarisation de la société. Déstabilisatrice pour le pouvoir central, la réinsertion des anciens miliciens est donc une question cruciale. Un plan d'intégration de près de 50 000 révolutionnaires au sein de la nouvelle armée nationale et des forces du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'un programme de réinsertion dans la vie civile de 200 000 combattants sont donc proposés. Pour ce faire, il faut une dotation financière suffisante. Alors que le déblocage des fonds libyens se fait attendre, les militaires exigent le règlement de leurs arriérés de solde, tandis que les insurgés, dans la logique de clientélisation de la société libyenne, réclament au CNT une juste récompense pour leur action au service de la révolution. Ils refusent donc d'abandonner leurs armes, instruments de pouvoir et de pression dans une Libye où les équilibres passés sont en pleine reconstruction et où chacun se défie de l'autorité centrale<sup>180</sup>. Les experts de l'ONU envoyés sur le terrain afin de commencer le plus rapidement possible leur mission, se trouvent rapidement démunis face aux enjeux sécuritaires, d'autant qu'il n'existe aucune structure étatique ou administration susceptible de

---

<sup>179</sup> C'est notamment la recherche des armes sol-air très courtes portées qui focalise l'attention des occidentaux et mobilise l'action des personnels de la MANUL. Voir à ce sujet le security council report de janvier 2012. [http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6638~v~Security\\_Council\\_Report\\_Monthly\\_Forecast\\_-\\_Janvier\\_2012.pdf](http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6638~v~Security_Council_Report_Monthly_Forecast_-_Janvier_2012.pdf)

<sup>180</sup> Les affrontements qui opposent en décembre les factions rivales pour le contrôle de l'aéroport de Tripoli constituent un exemple de cette lutte pour des intérêts particuliers.

conduire ces actions<sup>181</sup>. Le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion (DDR) et le processus de réforme des structures de sécurité (RSS) sont donc en panne et font courir un risque majeur pour la stabilité du pays<sup>182</sup>. Alors que le transfert de pouvoir entre le CNT et le Congrès général national le 8 août 2012 semble consacrer la victoire du processus démocratique, l'assaut contre le consulat des Etats-Unis à Benghazi, qui, le 11 septembre 2012, coûte la vie à l'ambassadeur américain Christopher Stevens, sonne, lui, comme une mise en garde. Il annonce la spirale de violence à venir dans un pays où la lutte pour le pouvoir, malgré les efforts déployés par la communauté internationale et l'appétit de liberté manifesté par les libyens, demeure encore liée au sort des armes.

---

<sup>181</sup> MARTIN Ian, « The United Nations' Role in the First Year of the Transition », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p., p. 127-152.

<sup>182</sup> MERZRAN Karim and PACK Jason, “Libyan Stability at risk”, The middle east channel, FP, 2 mai 2013.

## CONCLUSION

A l'été 2012, le processus démocratique lancé en Libye semble en bonne voie, le niveau de violence demeure contenu et la production pétrolière a repris. Les entreprises sont de retour et les sociétés françaises bénéficient d'un contexte favorable. Par ailleurs, la France qui, avec les Etats-Unis, partage l'ambition de porter un message universel au monde, peut être soulagée. En effet, après avoir manqué l'occasion de soutenir les printemps tunisien et égyptien à la fin de l'année 2010 et au début de l'année 2011, elle a contribué, seule d'abord puis au sein d'une coalition internationale emmenée par l'OTAN, à protéger les rebelles libyens de la répression promise par un dictateur ivre de vengeance et à renverser un régime vieux de quarante deux ans.

Cependant, les élections de l'été 2012 ne sauraient occulter la fragilité du processus en cours. Sa faiblesse tient bien sûr à l'histoire de la Libye, à sa logique clanique, mais aussi à la défiance, pour ne pas dire l'aversion, qu'éprouvent les Libyens vis à vis d'un pouvoir centralisé. La fragilité du processus procède également de l'absence de structures institutionnelles pérennes ou d'une administration efficace. Enfin, la Libye de l'après-guerre pâtit également de l'inexistence d'une véritable société civile et de l'absence d'une opposition reconnue et structurée, à la différence de la Tunisie ou de l'Egypte.

La victoire militaire et cet apparent succès électoral ne doivent pas non plus faire oublier les échecs et ambiguïtés initiales de la coalition. Non seulement les alliés n'ont pas pris la juste mesure de la spécificité libyenne, mais ils ne sont pas parvenus non plus à dégager puis à partager des objectifs et une méthode communs. Malgré sa détermination et ses réussites diplomatiques, notamment lors du vote de la résolution 1973 au conseil de sécurité de l'ONU, la France échoue à convaincre l'Europe dans son ensemble, et en particulier l'Allemagne, de mener une action collective. Malgré un outil militaire efficace, la France ne parvient pas non plus à convaincre l'Angleterre d'assumer avec elle la conduite des opérations. Cette dernière préfère en effet s'en remettre aux structures de l'OTAN quand les Etats-Unis renoncent à prendre la tête de l'intervention et se prononcent pour un engagement limité. Enfin, les premières frappes venues, la France ne réussit pas à rassurer les pays africains, ni même certains membres de l'OTAN, sur la nature de ses intentions.

Légitimée par une résolution dont l'interprétation demeure suffisamment ambiguë pour contenter tout le monde, mais insuffisamment précise pour fournir des objectifs communs à

une coalition disparate et divisée, l'intervention en Libye demeure surtout marquée par la rivalité qui oppose les alliés entre eux. Si cette compétition, à l'instar des précédents conflits impliquant des coalitions internationales, était prévisible, son ampleur demeure remarquable. Ainsi, de l'offensive diplomatique à la fin des opérations, les alliés ne cessent de se concurrencer sur le plan politique, militaire mais surtout économique. La France, en meneur contesté, n'est pas en mesure d'exercer toute l'influence qu'elle souhaiterait. En revanche, elle offre l'occasion aux pays du Golfe, en particulier aux Emirats arabes unis et au Qatar, dont le soutien politique lui était indispensable, de défendre des intérêts concurrents. Doha s'est ainsi employé à conforter son statut de puissance régionale en promouvant son projet d'une démocratie musulmane et moderne grâce à un jeu complexe d'alliances et de réseaux.

En outre, s'agissant de la Libye, cette rivalité s'avère particulièrement préjudiciable au processus démocratique en cours. En effet, la profusion des canaux d'influence et de soutien aux factions rebelles, loin de favoriser la coopération sur le terrain et de contribuer à l'élaboration d'un consensus politique, amplifie les rivalités au sein d'une opposition divisée. A ce jeu, les pays du Golfe se montrent parmi les plus offensifs, se servant de leurs réseaux pour structurer la rébellion et, une fois le colonel Kadhafi disparu, pour favoriser l'arrivée au pouvoir de leurs obligés. C'est cependant sans compter l'attachement des libyens à leur souveraineté et leur défiance vis-à-vis des immixtions étrangères. Soucieux d'éviter le morcellement du pays, les Français font très vite le pari de reconnaître et de soutenir le CNT comme seul et unique organe politique alternatif au régime. Mais, tandis que les pays du Golfe mésestiment le sentiment national libyen, les Français présument des capacités du CNT à rassembler, puis à conduire une transition pacifique et surtout à prendre le contrôle d'un appareil d'Etat bâti par et pour un clan. Après la chute du colonel Kadhafi et faute d'objectifs communs partagés, la compétition que se livrent les anciens alliés contribue ainsi à fragiliser l'émergence d'un consensus politique pourtant indispensable pour assurer la stabilité du processus démocratique en cours.

Faute d'avoir voulu exploiter la victoire militaire pour imposer un DDR aux factions rebelles et faute d'avoir pris en compte l'ampleur de la déliquescence de l'appareil administratif libyen, les alliés manquent l'occasion d'asseoir la construction politique du pays. Malgré la tenue d'élections, le processus conduit par le CNT se heurte rapidement à la militarisation de la société et aux rivalités régionales, tribales ou religieuses. Ces rivalités, entretenues par la crise de légitimité du CNT et l'immixtion des acteurs extérieurs, compromettent le processus,

tandis que la chute du régime de Kadhafi ouvre une période de recomposition des équilibres, toujours en cours.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

ANDERSON Lisa, *The State and social transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, New Jersey, Princeton University Press, 1986, 325 p.

BURGAT François et LARONDE André, *La Libye*, Paris, PUF (que sais-je), 1996, 128 p.

CAMAU Michel, « Les Régimes étatiques : le Maghreb, (chapitre VIII) » in FLORY Maurice (sous la direction), *Les Régimes politiques arabes*, Paris, PUF, 1991, 578 p.

COATES ULRICHSEN Kristian, *Qatar and the Arab Spring*, C. Hurst and Co Publishers Ltd, London, 2014, 231 p.

COLE Peter et KHAN Umar, « The Fall of Tripoli », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p.

FITZGERALD Mary, « Finding Their Place - Libya's Islamists during and after the revolution », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p.

GRACIET Catherine, *Sarkozy-Kadhafi histoire secrète d'une trahison*, Paris, Seuil, 2013, 265 p.

HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, éditions Jean-Claude Lattes, 2011, 200 p.

KEPEL Gilles, *Passions arabes, journal 2011-2013*, nrf, Gallimard. 496 p.

LARCHER Wolfram et LABNOUJ Ahmed, « Factionalism Resurgent, The War in the Jabal Nefusa », in COLE Peter and McQUINN Brian, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p.

LUGAN Bernard, *Printemps arabes, histoire d'une tragique illusion*, édition Bernard Lugan, 2013, 182 p.

LUGAN Bernard, *Afrique, la guerre en cartes*, édition Bernard Lugan, 2014, 278 p.

LUGAN Bernard, *Histoire et géopolitique de la Libye des origines à nos jours*, édition Bernard Lugan, 2015, 225 p.

MARTIN Ian, « The United Nations' Role in the First Year of the Transition », in COLE Peter and McQUINN, *The Libyan Revolution and its Aftermath*, London, C. Hurst and Co Publishers Ltd, 2015, 416 p.

NOTIN Jean-Christophe, *La Vérité sur notre guerre en Lybie*, Paris, Fayard, 2012, 600 p.

OUGARTCHINSKA Roumiana et PRIORE Rosario, *Pour la peau de Kadhafi*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2013, 352 p.

SIAD Arnaud, *L'intervention en Libye : Un Consensus en Relations Internationales ?*, Paris, L'Harmattan (Études africaines), 2015, 115 p.

#### REVUES

ANDERSON Lisa, « La Libye de Kadhafi », *Maghreb-Machrek*, n°170, 2000.

BENSAAD Ali, « Changement social et contestation en Libye », *Politique Africaine*, n°124, mars 2012.

BISSON Jean, « La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal », *Bulletin de l'Association de géographes français*, volume 74, n°1 « Espaces du monde arabe », 1997.

HAIMZADEH Patrick, « Libye, combien de divisions ? », *Alternatives internationales*, n°65, décembre 2014.

MENS Yann, « Génération chômage », *Alternatives internationales*, n° 50, mars 2011.

#### ARTICLES DE PRESSE

BOOT Max and KIRKPATRICK Jeane J., « Did Libya Vindicate leading from behind? », *Wall Street Journal*, 1<sup>er</sup> septembre 2011.

DAGHER Sam, LEVINSON Charles and COKER Margaret, « Tiny Kindom's Huge role in Libya Draws Concern », Wall Street journal, 17 octobre 2011.

GELIE Philippe : « La France a parachuté des armes aux rebelles libyens », Le Figaro.fr, 28 juin 2011.

HAIMZADEH Patrick, « la Libye aux mains des milices », Le Monde diplomatique, octobre 2012.

JAUVERT Vincent, « Iran-Usa. Des négociations secrètes sur le nucléaire », L'Obs, 2 décembre 2011.

VEHREY Frederic, « Is Libya a proxy war? », The Washington Post, le 24 octobre 2014.

SAMUEL Henry and KIRKUP James, « Libya : France leaves David Cameron struggling to regain initiative », The Telegraph, 22 août 2011.

Le Corriere della Sera t : « La guerre en Libye divise l'Italie et la France », le 22 mars 2011.

El Watan, 25 mars 2011.

#### RESSOURCES INTERNET

ARFI Fabrice et LASKE Karl, « Présidentielle 2007 : Kadhafi aurait financé Sarkozy », 12 mars 2012, ainsi qu'Edwy Plénel directeur de la publication de Mediapart.

ALDEN Chris, CASTEL Vincent (coord.) « La présence économique de la Chine en Afrique du Nord » *in* Investissements chinois et création d'emplois en Algérie et en Égypte, Note économique, BAD, [www.afdb.org](http://www.afdb.org), 2012.

BORSKY Michel, « Armes, embargo et manipulation des cours du pétrole : le jeu trouble de la Russie en Libye », Le Figaro.fr, 04 août 2015.

FAUCHIER-DELAUVIGNE Moïna, « En Égypte la révolution du pain », avril 2015, Le Monde.fr

KENNETH R. Weinstein « L'influence turque dans la Libye post-Kadhafi », Hudston Institute, 3 septembre 2011, <http://www.hudson.org/research/8301-l-influence-turque-dans-la-libye-post-kadhafi>.

MALBRUNOT Georges, « 5000 forces spéciales du Qatar avaient été déployées en Libye », blog L'orient indiscret, 6 novembre 2011.

MEZRAN Karim and PACK Jason, “Libyan Stability at risk”, The middle east channel, FP, 2 mai 2013.

RIBADEAU DUMAS Laurent, « Le pétrole, principale ressource de la Libye », France TV info, 25 juin 2012.

LAZAR Mehdi, « Qatar : une politique d'influence entre conjoncture favorable et fondamentaux géographiques » *in* La revue géopolitique, diplomweb.com, le 27 mai 2012.

LINDSTRÖM Madelene et ZETTERLUND Kristina, Setting Stage for the Military Intervention in Libya, FOI, [www.foi.se](http://www.foi.se), octobre 2012, 94 p.

« interview exclusive Saïf al-Islam accuse Nicolas Sarkozy », Euronews, 16 mars 2011.

« Libye : la Ligue arabe demande une zone d'exclusion aérienne », Le Monde.fr avec AFP et Reuters, le 12 mars 2011, site : [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr)

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/03/10/97001-20110310FILWWW00585-libye-l-otan-prete-a-intervenir.php>

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/03/10/97001-20110419FILWWW00478-libye-londres-envoie-des-conseillers.php>

[http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/06/10/libye-les-etats-unis-demandent-a-leurs-allies-de-plus-s-investir-dans-l-otan\\_1534410\\_3208.htm](http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/06/10/libye-les-etats-unis-demandent-a-leurs-allies-de-plus-s-investir-dans-l-otan_1534410_3208.htm)

<http://www.lefigaro.fr/international/2011/08/24/01003-20110824ARTFIG00597-la-rebellion-libyenne-demande-5-milliards-d-aide-d-urgence.php>

[http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6638~v~Security\\_Council\\_Report\\_Monthly\\_Forecast\\_-\\_Janvier\\_2012.pdf](http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6638~v~Security_Council_Report_Monthly_Forecast_-_Janvier_2012.pdf)

